

PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée



ENCORE LA COMMISSION DU SERVICE CIVIL PROVINCIAL

D'accord avec nous et citant même un substantiel extrait de notre commentaire du 21 mai sur la Commission du Service civil provincial, notre confrère L'Autorité, dans un article sympathique au nouvel organisme créé par la Législature, fait néanmoins certaines réserves fort opportunes sur la plaie bureaucratique qui peut sévir à Québec aussi bien qu'à Ottawa.

« La bureaucratie, écrit notre confrère de Montréal, est une plaie dont nous avons à souffrir, à Ottawa surtout. C'est elle qui, aujourd'hui, semble conduire les activités de la nation. A Québec, le mal est beaucoup moindre, mais il existe toutefois un certain nombre d'employés qui se croient les maîtres absolus du pouvoir et qui font sentir leur outrecuidance en trop d'occasions ».

Fort bien dit. Qui ne sait, par expérience, pour en avoir, un jour ou l'autre, subi le contact désagréable et inévitable, qu'il existe, en effet, de ces présomptueux et suffisants personnages aux exigences desquels, fussent-elles les plus déraisonnables, il est impossible d'échapper et qui vous imposent arbitrairement leurs vues, décisions et volontés, d'une façon plus tranchante et autoritaire que s'ils étaient ministres et même premier-ministre!

Pour ma part, j'ai eu fréquemment par devoir professionnel de ces contacts nécessaires avec maints fonctionnaires de l'état, provinciaux et fédéraux. Et je dois reconnaître qu'en général j'ai eu à traiter avec de bien braves gens, intelligents et judicieux, vrais gentilshommes, avec lesquels il était facile, après d'objectives et courtoises discussions, de s'entendre à l'amiable. Mais j'en ai rencontré aussi, par contre, qui se comportaient comme s'ils étaient des docteurs infaillicables et des « maîtres absolus du pouvoir », hautains, autoritaires, zélotes, despotiques, ne souffrant pas qu'on pût mettre en doute la sagesse de leurs décisions et l'impeccabilité de leur raisonnement.

Un jour, victime du procédé d'un de ces fonctionnaires que je savais pertinemment illégal et vexatoire, je m'adressai tout droit au Procureur Général pour lui exposer le cas qui me mettait en désaccord total avec son subalterne et lui demander son avis, quel qu'il fût. Le ministre me fit répondre par l'un de ses hauts officiers, non pas que j'avais tort ou raison, mais qu'il ne pouvait exprimer d'avis ni intervenir dans le différend qu'à la condition que le fonctionnaire dont j'avais à me plaindre sollicitât lui-même la directive ministérielle sur la question qui nous tenait en conflit. En d'autres termes, j'étais à la merci de ce fonctionnaire manifestement dans le tort, son supérieur et le ministre lui-même se refusant à intervenir à moins que leur dépendant voulût bien, en somme, le leur demander lui-même, c'est-à-dire leur en donner la permission. Bien protégé, n'est-ce pas, le « cochon de payant » qui se croit et se sait victime d'un abus de pouvoir... Il me faut cependant reconnaître que par la suite, sans (?) l'intervention apparente du Ministère, le fonctionnaire fautif ou erroné me donna finalement raison et satisfaction et que du coup le conflit prit fin. Mais s'il s'était obstiné à me tenir tête, comme la chose lui était déjà arrivée, il aurait fallu ou me soumettre ou lui faire un procès devant les tribunaux.

Vivent les bons employés civils, probes, compétents, laborieux, courtois, loyaux et droits, fidèles à l'intérêt public et à leur devoir plutôt qu'à leur penchant politique ou à leur intérêt personnel; à leur Province plutôt qu'à leur parti. Que la future Commission du Service Civil provincial les garde et les protège, et le public lui en sera reconnaissant! Mais, que les autres, — les incompetents, les « têtes croches », les faux sages ou savants qui se croient d'infaillicables pontifes, les petits potentats qui ne veulent pas entendre raison et qui ne peuvent se résigner à réparer ou reconnaître une erreur, les cancrs et les paresseux qui font trainer les affaires en longueur parce qu'ils n'ont pas le souci ou le courage de s'en occuper avec diligence, — se voient assurés d'intangibilité et d'immovibilité par une Commission qui leur servirait de rempart, le cas échéant, c'est ce que les administrés et les contribuables ne veulent pas, ne voudront jamais approuver. Voilà pourquoi cet important organisme devrait être investi — au moyen d'un mécanisme approprié — d'un juste droit de regard et de contrôle effectif sur la façon dont les fonctionnaires s'acquitteront de leur tâche au service du public et de la Province, pour la protection équitable des uns et des autres.

FLIC.

A TRAVERS LA CHRONIQUE

Il est peu d'endroits de notre territoire canadien qui n'aient été la scène de faits historiques, de légendes, de drames, dont malheureusement nos archives paroissiales n'ont pas conservé le souvenir. On a pu toutefois, à l'aide de papiers de famille et souvent de la tradition orale, reconstituer des scènes pittoresques.

La petite histoire de la région du bas-fleuve fait souvent allusion à un curé Paulier qui était curé de Sainte-Anne de la Pocatière vers 1755. Il était reconnu dans toute la région et, pour son malheur, à Québec comme un homme d'affaires réputé. Mais l'évêque ne l'entendait pas de cette oreille-là et il craignait que le curé de Sainte-Anne ne négligeât ses devoirs apostoliques au profit de ses intérêts temporels. Il émit même à tout. Ainsi le 16 mai 1755, le sieur de la Durantaye, qui avait reçu du comte de Frontenac la seigneurie de Kamouraska, avait fait don à son fils Charles-André de l'archipel de Kamouraska et concéda, en même temps, tous ses droits de « pêche à la baleine » sur le groupe d'îles que l'on voit aujourd'hui en face de Kamouraska au curé Paulier qui, pour la circonstance, s'était associé au curé Plante, de la paroisse de Kamouraska. Le marché fut conclu au grand désespoir de l'évêque. L'entreprise, paraît-il, ne fut pas couronnée de succès de même que celles qui avaient été lancées par le sieur de la Durantaye.

Le coin de pays où se trouvent ces petites îles de Kamouraska est, pourrait-on dire, farci de petite histoire. Jusqu'en 1760, aucun concessionnaire ne demeura en permanence dans la seigneurie. Ce n'est qu'après 1760 que Marie-Louise Pagé, dit Quercy, décida de se faire construire un manoir seigneurial sur ce domaine, en face des îles. Elle y vint habiter avec ses deux filles. Par la suite, le manoir devint notoire pour les fêtes resplendissantes qui y furent données par le seigneur Taché; fêtes célèbres grâce au luxe que l'on y mettait. On y faisait la grande vie sous toutes ses formes.

La chronique raconte que Pascal-Jacques Taché, arrière-petit-fils de Louis Joliet et qui fut « bourgeois du Saguenay » pendant vingt-deux ans, décida, un jour, de venir voir son père à Québec. Il fit le voyage en canot, suivant la côte nord du fleuve; mais pour revenir, il prit la rive sud jusqu'à Rivière-du-Loup pour traverser de là à Tadoussac. Toujours selon la chronique, il ne devait jamais arriver à destination. Un soir, en effet, il s'arrêta pour coucher à Kamouraska. Il frappa à la porte du manoir. La réception de la seigneurie, qui avait encore une fille à marier et qui ne dédaignait pas le sang de Joliet pour ses petits-fils, fut d'une cordialité qui dépassait la normale. D'amabilité en amabilité, Pascal-Jacques Taché finit par habiter le manoir et, en définitive, épousa la fille. Il hérita du manoir de la seigneurie de Kamouraska et des îles. C'est alors que commença la série des fêtes brillantes, des réceptions grandioses dont on parlait même au loin. De sorte que pendant près de trois quarts de siècle ce coin de terre fut le centre de la vie sociale dans le bas du fleuve. Longtemps planèrent au-dessus de la seigneurie les échos de ces fêtes et des intrigues qu'elles provoquèrent. Hélas! tout se termina par une tragédie. Un soir d'hiver, le jeune seigneur fut lâchement assassiné dans sa carriole par un amant de sa femme. Les vieux paysans de Kamouraska parlent encore souvent des fastes et de la décadence de cette famille et du drame qui en assombrissait l'histoire.

LAURENTIN.

LE CARIBOU REVIENDRAIT

On dit que le caribou revient dans notre province. Il avait disparu voilà nombre d'années, disparu totalement, à tel point que depuis au-delà de vingt ans on n'en a pas vu un seul dans toute l'étendue de nos immenses forêts. Les naturalistes prédisaient que cet intéressant gibier reviendrait un jour, mais ne pouvaient préciser à quelle époque. Des chasseurs affirmaient, au contraire, que le caribou ne réapparaîtrait jamais plus dans nos bois. Ceux-ci auraient eu tort; voilà que notre « Tarandus Hastilis », selon des nemrods, a fait sa réapparition dans les forêts de la Côte Nord. Mais si ces gracieux animaux reviennent séjourner dans notre province, reviendront-ils aussi nombreux qu'ils étaient autrefois? On sait que le Parc des Laurentides a été créé surtout pour la conservation du caribou. C'est dans le territoire qui comprend le Parc des Laurentides qu'aurait à séjourner cet animal lorsqu'il habitait notre province, et c'est quelques années après l'établissement de cette réserve que le caribou commença son mystérieux cycle dans les régions du Lac Supérieur.

Les naturalistes nous apprennent qu'il y a deux variétés de caribou: le caribou des bois et le caribou des champs. Le premier voyage par petites bandes de cinq ou six tandis que l'autre va par troupes de plusieurs centaines. La plus merveilleuse région de chasse au caribou des champs se trouverait, paraît-il, entre la rivière McKenzie et la Baie d'Hudson. Tous les voyageurs et les missionnaires qui vivent dans ces parages s'accordent à dire que les caribous y pullulent en nombre incalculable. Un spécialiste en gros gibiers, Thompson Seton, en évalue même le nombre à trente millions au bas mot. Il y a une dizaine d'années, on affirmait que les Esquimaux et les baleiniers du nord en tuaient, chaque année, une quarantaine de mille, nombre si petit, croyait-on alors, qu'il n'affectait en rien l'ensemble du troupeau. Les loups en tuaient aussi un grand nombre.

Un trappeur a raconté qu'il s'était tenu sur une colline de chaque côté de laquelle passaient des troupeaux qui se rendaient dans leurs parages d'hiver. D'un côté comme de l'autre, la vue embrassait une dizaine de milles et tout ce territoire était entièrement couvert de caribous. Le trappeur comptait une moyenne de cent bêtes par acre défilant à une allure de trois milles à l'heure. Il y a à quelquel part une version à peu près analogue du Père Turquetil. Ce courageux missionnaire rapporte que se trouvant un jour à 300 milles au nord il aperçut, lui aussi, des milliers de caribous qui mirent tout près d'un mois à défilé d'un point à un autre. Et il ajoute qu'il lui était presque impossible de dormir à cause du bruit que faisaient ces bêtes sur les plaines rocailleuses.

Voilà plus de cinquante ans, on parlait de troupeaux semblables de buffles dans les plaines de l'Ouest Canadien. Les buffles depuis ont été exterminés, pour des raisons économiques, dit-on. Il est peu probable qu'on en viendra jamais à cette nécessité à l'égard du caribou. Dans l'Ouest, il est certain que les troupeaux errants des buffles empêchaient la culture du blé. Aucune raison de cette nature n'excuserait l'extermination du caribou. Les terres arides où paissent ces bêtes couvrent des millions de milles carrés.

Quoi qu'il en soit, souhaitons que ce gracieux et intéressant gibier revienne dans nos forêts et que les petites bandes qu'on aurait aperçues dans celles de la Côte Nord soient l'avant-garde des grands troupeaux qui remplaceraient ceux que l'on voyait naguère dans le territoire du Parc des Laurentides.

Henry DESCHAMPS.

L'ESPRIT D'AVENTURE

Les Canadiens-Français, on l'a dit maintes fois, et ils l'ont souvent prouvé, ont l'aventure dans le sang. Ils descendent des anciens voyageurs, traiteurs et coureurs de bois, dont plusieurs peuvent avec raison passer pour être de ceux qui ont fait notre pays. L'histoire de ces anciens voyageurs, comme on les appelait encore au siècle dernier, serait de lecture passionnante. C'étaient des hommes d'un tempérament aventureux, propres à tout, capables de tout faire, de tout entreprendre; hommes aux expédients variés, jamais pris au dépourvu et pour lesquels les quatre points cardinaux étaient égaux. Ils portaient aussi volontiers pour le fond de la Baie d'Hudson que pour le Golfe du Mexique, pour la chasse aux loups marins sur les côtes du Labrador que pour la chasse à la baleine dans les eaux du Pacifique. Ils découvrirent ou parcoururent tout le nord de l'Amérique, des bouches du Meschacébé à celles du Mackenzie. « Ils ont », dit J.-C. Taché, « battu leurs briquets et allumés leurs feux sur tous les points de ce vaste continent et traversé pendant plus de deux siècles les pays de chasse de toutes les tribus sauvages ».

Le Père de Smedt raconte qu'un jour il était arrivé, d'aventure, dans un des lieux les plus écartés des Montagnes Rocheuses où il se croyait le seul blanc de ces solitudes. Voilà que la fumée d'un « campe » attira son attention et qu'il vit venir à lui un Canadien qui le regardait comme on regardait le missionnaire. Le Père de Smedt, après avoir raconté cet incident, écrit: « Et dans quel endroit du désert les Canadiens n'ont-ils pas pénétré? »

Tout dernièrement, en bouquinant, il m'est tombé sous la main une brochure imprimée en 1862 à Québec, au bureau de la Réforme, rue d'Aiguillon, Faubourg St-Jean et intitulée « Voyage de Louis Peltier par terre et par mer, comprenant le récit de son voyage à la pêche à la baleine et de ses excursions en Afrique, écrit par lui-même ». Rien de bien extraordinaire dans les aventures qu'il raconte, mais il nous fait voir un de ces jeunes Canadiens qui ont l'aventure dans le sang, qui partent, un jour, quittant tout, sans raisons apparentes, pour le vaste monde, simplement pour courir l'aventure. Louis Peltier était un jeune Canadien, né à Montréal, qui quitta sa famille en 1834. Il parcourut à peu près toute l'Afrique du Sud, s'arrêtant dans les villes où il s'engagea comme professeur de français et d'écriture et comme typographe. Il avait fait auparavant la chasse à la baleine dans les eaux africaines. Une aventure extraordinaire lui arriva en traversant pendant deux mois un vaste désert de l'Afrique-Sud. Il réussit à approvisionner un lionceau qui l'accompagnait comme un chien et qui le quitta pour donner la place à un grand orang-outang qui devint le compagnon du jeune homme jusqu'au Cap où Peltier le vendit pour la somme de cent dollars.

Louis Peltier ne serait-il pas un descendant de ce Nicolas Peltier dont on a trouvé l'indication de l'établissement sur une carte du « Domaine des Postes du Roy » dressée par l'arpenteur Normandin en 1732? Nicolas Peltier avait fixé sa résidence vers 1702 quelque part vers les sources de la rivière Ashuatmouchouan, à plus de 200 milles de son « église paroissiale », la chapelle Saint-Charles de Métabetchouan. Traiteur et chasseur, on le trouve partout grâce aux registres des missionnaires où son nom apparaît à chaque page. Il se maria trois fois à des sauvagesses dont la dernière, Marie Outchouanish, fille d'un grand chef, modèle de vertu et de dévouement, fut l'institutrice providentielle du Père Laure, qui apprit d'elle la langue algonquienne. Nicolas Peltier naquit à Sillery le 2 mai 1659 et mourut au Coteau-du-Portage, aux portes de Chicoutimi, le 12 février 1729. Il repose dans le cimetière catholique de cette dernière ville depuis la translation de ses restes de l'ancien cimetière des sauvages. On doit reconnaître qu'il a été incontestablement le premier habitant du Lac Saint-Jean et qu'il a dû transmettre à ses descendants un peu de son sang et de son caractère aventureux.

Louis Peltier, chasseur de baleine en Afrique-Sud, serait-il un descendant de Nicolas Peltier, traiteur et coureur de bois? Cela ne serait pas surprenant, encore que l'ancien professeur d'écriture du Cap ne se soit pas vanté, dans son récit, d'avoir dans les veines du sang sauvage.

Col. ARTHUR.

AVIS AU CONFRERE

Singularité

La semaine dernière, un de nos confrères de Trois-Rivières, que nous estimons d'ailleurs profondément, a usé à notre égard d'un procédé aussi étrange que désobligeant. Ses pages 4 et 5 contenaient chacune un article reproduit, l'un du « Progrès du Golfe » et l'autre de l'Avenir du Nord. Mais le nom de notre journal n'était pas indiqué, tandis que celui de l'Avenir du Nord l'était. Pourquoi cette singularité, cette différence de traitement? Est-ce que, par hasard, notre confrère trilluvien témoignait plus de déférence ou de crainte révérentielle à la feuille de Saint-Jérôme de Terrebonne parce qu'elle a comme directeur ou rédacteur en chef un ministre en la personne de l'hon. Hector Perrier et que notre feuille rimouskoise n'a même pas un demi-fessier de ministron pour garnir son feuillet éditorial?

Tout de même! Si le ministre — ou le ministron — lui fait défaut, notre journal peut se flatter de posséder comme directeur-rédacteur un bonhomme qui ne manque pas de panache, lui aussi, depuis que, en pleine Assemblée Législative, un connaisseur non moins que le premier ministre de la Province l'a bombardé, sans même que M. Duplessis ait protesté et sous l'oeil gouaillier et approbateur de M. Onésime Gagnon, le « meilleur bleu de la Province » — dit M. Godbout!

Le meilleur bleu de la Province? Même si ce qualificatif que nous a décerné, naguère, « urbis et orbis », le rouge le plus huppé de cette province peut être contesté et revendiqué par maints prétendants plus légitimes ou méritants, même s'il était de la part du premier ministre une humaine erreur, voilà un titre au moins honoris causa qui peut signifier, le cas échéant, beaucoup de prestige et beaucoup de puissance, et qui devrait inspirer à notre confrère de Trois-Rivières le goût de témoigner à notre journal presque autant de déférence ou de crainte respectueuse qu'à l'organe de l'honorable Secrétaire Provincial...

LA REDACTION.

Les Petites Choses de la Petite Histoire

Port-à-l'Equille

Voici une dénomination géographique qui a subi, avec les années, une singulière déformation. Du Port-à-l'Equille, nos cartographes modernes ont fait « Port-aux-Quilles », ce qui n'est pas du tout la même chose. Ce port est situé dans le comté de Charlevoix. Champplain qui s'y arrêta lui-même en 1603 en précise la situation:

« Du Cap de Chatai aux Basques jusqu'à la rivière de l'Equille au Port aux Femmes (la Rivière Noire) il y a une bonne lieue. « De l'Anse de Roches à la rivière de l'Equille, il y a une lieue et demie, un cap est entre deux. Cette rivière de l'Equille vient des montagnes et assèche à basse mer; un peu vers l'eau de l'entrée il y a un mouillage pour barques ».

Le fondateur de Québec parle à deux ou trois reprises de la rivière à l'Equille dans ses Relations et, pour expliquer en quelque sorte la provenance du nom, il prend la peine d'ajouter: « L'equille est un petit poisson de la grandeur d'un esplan (éperlan) qui s'y pêche en quantité. »

Restigouche ou Ristigouche

Doit-on dire et écrire Restigouche ou Ristigouche pour désigner la rivière qui dans la province de Québec coule dans le comté de Bonaventure? Les citoyens du Nouveau-Brunswick ont un comté qu'ils appellent Restigouche. Lors d'une réunion de la Commission de Géographie du Canada tenue en 1911, on a proposé de fixer l'appellation de ce nom à « Ristigouche » qui est la seule appellation connue dans la province de Québec et qui a une origine très ancienne. Denys, en 1672, orthographiait le mot comme nous. Et le nom tel quel est si bien passé dans le langage que les Anglais eux-mêmes, qui sont les détenteurs de cette rivière à saumon, ne désignent pas leur club de pêche de Bonaventure autrement que sous le nom de « Ristigouche Salmon Club ».

L'or du Yukon

C'est en 1878 que les premiers prospecteurs pénétrèrent au Yukon; mais ce n'est qu'en 1896 que la nouvelle se répandit qu'on venait de mettre au jour ses gisements extraordinairement riches le long de la rivière Klondyke et de ses affluents. Alors commença, en 1897 et en 1898, la course effrénée dont la plupart de nous se souviennent vers les nouveaux champs d'or.

En 1900, le Yukon expédiait \$22.275.000 d'or. Mais il faut reconnaître que la production aurifère ne se maintint pas à cette échelle; c'eût été trop beau. En 1907, elle tombait à \$3.150.000 et, depuis, la production a toujours diminué. N'empêche qu'en moins de dix ans on a retiré de la région du Klondyke plus de \$200.000.000 d'or.

La pêche à l'esturgeon

Nous sommes dans la saison de la pêche: la pêche à toutes nos espèces de poissons, de lacs, de rivières ou de mer. On pêche surtout le saumon et la truite. On pêche aussi l'esturgeon.

De quelle façon pratiquait-on cette pêche à l'esturgeon au temps de nos ancêtres? Le Père Charlevoix n'a pas manqué de nous l'indiquer: « L'esturgeon est ici, dit-il, un poisson de mer et d'eau douce, car on en prend sur les côtes du Canada et dans les grands lacs qui traversent le fleuve Saint-Laurent ». Deux hommes prenaient place dans un canot; l'un avironnait à l'arrière et l'autre, à l'avant, tenait un dard attaché à une longue corde à la barre du canot. Lorsque l'homme d'avant apercevait le poisson à sa portée, il lui lançait le dard; la victime partait à toute vitesse et traînait le canot sur environ 150 pieds, après quoi elle mourait et on la retirait de l'eau.

Au temps jadis

Au temps de l'établissement des Français au Canada, on a soutenu que les pays froids convenaient mieux aux Français que les chauds.

Cette assertion fort sensée apparaît dans un mémoire préparé pour la cour de France en faveur de la fondation de quelques établissements dans le Labrador. Les intéressés se défendaient sur le fait que ce pays était trop froid. Après avoir prouvé que certains pays très prospères se trouvaient plus au nord que le Labrador, le narrateur affirme que les pays froids sont plus favorables aux Français que les pays chauds, « que dans les pays froids ils sont plus forts, plus robustes, plus entreprenants et plus courageux que dans les pays chauds et qu'en France même. C'est pour cette raison qu'il est plus convenable de se servir, pour les établissements dans le Labrador, de Canadiens faits au froid et à la fatigue et non pas des Français qui ne sont pas si accoutumés. Pour la même raison, il ne faut pas y mener des Françaises mais des Canadiennes ».

Dr SAP.

LETTRE DE LONDRES

Par GLANVILLE CAREW (British United Press)

Je me promène très rarement dans les rues de Londres. Peut-être est-ce parce que je travaille au ministère de l'Information, qui se trouve tout près du Musée où se trouvent les momies. Toutefois, en dépit de ce voisinage, je décide l'autre jour d'aller faire une promenade afin de voir un peu les choses vivantes de la capitale.

L'une des premières choses que je constatai ce fut la disparition des panneaux-réclames mettant en garde contre les conversations imprudentes. Il fut un temps où tous les murs, toutes les places publiques de Londres portaient des avertissements et des menaces contre de telles conversations.

Un fameux artiste a dessiné toute une série de ces panneaux reproduits par milliers. Ils représentaient des gens causant dans le train, dans l'autobus, dans une taverne ou n'importe où. Ordinairement les tableaux représentaient deux personnes causant ensemble tandis qu'une troisième personne lisait un document (serait-ce un traité secret?) derrière les deux interlocuteurs qu'il écoutait visiblement. Dans le monde réel ce troisième personnage aurait suscité la curiosité des bavards les moins prudents. Les agents de l'ennemi ne portent certainement pas de signes au front.

Aujourd'hui on parle très peu de la guerre dans les milieux ordinaires de Londres. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette attitude du public. La plupart des gens se rendent compte qu'ils ne savent rien qui mérite d'être su en dehors des faits publiés au sujet de la guerre. Le public est peut-être devenu plus prudent à la suite de ces avertissements. Toujours est-il qu'on parle très peu de la guerre en public.

Si j'ai entendu peu de choses au cours de ma promenade, j'en ai vu beaucoup particulièrement dans ces districts de Londres qui comprennent le palais de Buckingham, le palais St. James, le ministère de la guerre, l'amirauté, le ministère de l'aviation et certaines ambassades.

Une chose m'a surpris, c'est le nombre considérable de soldats qui se promènent dans les rues de la capitale. Ils viennent de tous les coins du monde, de colonies, des dominions (les soldats canadiens sont les plus nombreux) et des Etats-Unis. A les voir marcher il est évident qu'il n'y a pas de soldats de chocolat parmi eux; qu'ils sont prêts au combat, à la victoire.

DOCTORATS HONORIFIQUES

Hier, à l'occasion de la bénédiction et de l'inauguration officielle du nouvel immeuble de l'Université de Montréal, celle-ci a décerné, au cours d'une cérémonie solennelle, le degré de docteurs honoraires à 33 personnes qui se sont distinguées à divers titres dans certains domaines des sciences, des lettres, de l'enseignement et de la philosophie. Parmi les récipiendaires, on remarquait le lieutenant-gouverneur sir Eugène Fiset, qui a reçu un « doctorat de l'Université », et l'hon. J.A. Brillant, conseiller législatif, un doctorat de « Sciences commerciales ».

La cérémonie de la collation de ces diplômes d'honneur eut lieu dans l'après-midi à 3 h., dans la salle des promotions de l'Université, sous la présidence de S. Exc. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque du diocèse et chancelier de l'Université, de l'hon. Adélaïde Godbout, premier ministre, et de sir Eugène Fiset. Des allocutions furent prononcées par Mgr Charbonneau, Mgr Olivier Maurault, recteur, M. Edouard Montpetit, secrétaire général, et M. Oskar Alecki. Le soir, à 8 h. 30, il y eut un concert-gala exécuté par l'orchestre des Concerts Symphoniques de Montréal sous la direction de M. Désiré Defauw, lui-même honoré d'un doctorat de l'Université hier après-midi.

MORT DE Mme HERMENEGILDE BOULAY A KEDGWICK

Mme Herménégilde Boulay (Marie Bellavance), épouse de l'ancien député de Rimouski à la Chambre des Communes, est décédée à Kedgwick, N.B. Elle était âgée de 80 ans. Sa dépouille a été transportée à Sayabec où les funérailles ont eu lieu mardi matin. Elle laisse pour la pleurer onze enfants, dont notre concitoyenne Mme Léo Ratté.

Nous prions la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

DEUX HEROS DE NOTRE REGION CHOISIS COMME PATRONS

Jean Brillant et Joseph Kaebel

Discours prononcé par le colonel P.-A. Piuzé, Prévôt-Marchal, à l'occasion de la présentation des drapeaux à la section Jean-Brillant, V. G., No 27, Légion Canadienne B.E.S.L., à Montréal.

Quatre drapeaux ont été présentés, lors d'une cérémonie qui eut lieu à Montréal il y a deux semaines, à la succursale Jean-Brillant de la Légion Canadienne. Deux de ces drapeaux furent donnés par l'hon. Jules-A. Brillant et Mme Joseph Brillant, de notre ville, le frère et la mère de Jean Brillant.

L'hon. M. Brillant était représenté à cette cérémonie par le colonel P.-A. Piuzé, prévôt-marchal de l'armée, qui fut le premier commandant des héros Jean Brillant et Joseph Kaebel. A cette occasion, le colonel Piuzé prononça le discours suivant:

Je ne me sens pas tout à fait étranger à la section Jean Brillant de l'Association des Vétérans du Canada. C'est moi en effet qui eus l'honneur d'avoir sous mes ordres les héros que vous avez choisis comme patrons.

Mais je suis fier aussi d'avoir été convié à cette fête d'honneur qui réunit devant le drapeau cette belle jeunesse de mon pays, jeunes filles toutes fières de servir leur patrie aux côtés de leurs frères, jeunes gens prêts à porter bien haut la gloire de nos armes.

Tous les peuples, vous le savez, ont entouré d'un culte spécial ce signe de ralliement qu'on vous offre ce soir. Les peuples anciens amenaient au combat leurs drapeaux que les meilleurs combattants défendaient; on mourait aux pieds du drapeau; on ne le rendait pas, car la grandeur d'une victoire se mesurait au nombre d'étendards capturés. Au Canada, on chante encore la gloire du drapeau de Carillon et on vante toujours l'héroïsme de Lévis qui préféra aller brûler ses drapeaux sur l'île Sainte-Hélène plutôt que de les rendre.

N'est-ce pas aussi le drapeau rouge qui, flottant toujours sur Stalingrad, a soutenu les Russes lors de la défense héroïque de cette ville? N'est-ce pas le tricolore que les marins français ont regardé crânement à Toulon, pendant qu'ils s'enfonçaient sous l'onde avec leur flotte? N'est-ce pas l'Union Jack que nos marins ont tout fiers de promener victorieusement sur toutes les mers du monde?

Mais dans les plis d'un drapeau, il faut qu'il flotte une tradition de gloire qui en forme l'âme pour ainsi dire. Aussi, permettez-moi en quelque sorte de les baptiser, d'inscrire en lettres ineffaçables sur chacun d'eux le nom d'un héros qui fait honneur à sa patrie et qui soutiendra votre courage aux jours de bataille.

Vous ne m'en voudrez pas si je choisis le nom des deux seuls Canadiens-Français qui ont mérité la décoration la plus convoitée au monde: la Croix Victoria, et il ne faudra pas m'en tenir rigueur s'il se trouve que ces deux héros se sont enrôlés dans le régiment que je commandais, le 189e régiment de Témiscouata de Rimouski, qui s'est embarqué à Halifax le 27 septembre 1916 sur le Lapland.

Jean Brillant reçoit la Croix de guerre le 16 septembre 1918; 11 jours plus tard, on lui décerne la Croix Victoria. Voici la citation: « Pour sa bravoure peu commune et son dévouement extraordinaire au devoir alors qu'il a conduit une compagnie à l'attaque durant deux jours avec un courage sans peur, une habileté et une initiative sans égales, accomplissant une progression de douze milles.

Le premier jour des opérations, peu après le début de l'attaque, le flanc gauche de sa compagnie était tenu en échec par une mitrailleuse ennemie. Le lieutenant Brillant s'y rend en hâte et capture la mitrailleuse, tuant lui-même deux servants. Au cours de cet exploit, il est blessé mais refuse de laisser sa compagnie.

Un peu plus tard, la même journée, sa compagnie est encore arrêtée par le feu nourri des mitrailleuses. Il fait personnellement une reconnaissance du terrain, organise un détachement de deux pelotons qui s'élancent sur le nid de mitrailleuses. L'ennemi perd 150 hommes et 15 mitrailleuses. Le lieutenant Brillant, à lui seul, fait 5 morts mais il est lui-même blessé une seconde fois. Il fait immédiatement panser sa plaie et refuse, de nouveau, de quitter son poste, à la tête de sa compagnie.

Par la suite, ce brave officier repère un canon de campagne, tirant directement sur ses hommes. Il organise sans tarder un détachement d'assaut et le dirige vers la pièce. Après avoir avancé environ 500 verges, il est

de nouveau grièvement atteint, mais en dépit de cette troisième blessure, il continue de l'avant sur une distance de plus de 200 verges; mais là, il tombe inconscient par suite de l'épuisement et de la perte de sang.

Le merveilleux exemple du lieutenant Brillant inspire à ses hommes, durant tout le jour, un enthousiasme et un élan qui ont contribué pour beaucoup au succès des opérations.

L'autre héros que je voudrais vous proposer comme modèle s'est enrôlé à 23 ans dans le 189e régiment. A sa mère éplorée, il disait avant son départ: « Ne pleure pas maman, si tu savais comme je suis content d'aller défendre notre belle France ».

Le caporal Kaebel reçoit d'abord la Croix de guerre le 16 septembre 1918; on lui décerne la Croix Victoria le 7 octobre de la même année avec cette citation: « Pour sa bravoure peu commune et son dévouement extraordinaire au devoir, alors qu'il commandait une section de fusils-mitrailleurs dans les tranchées de la ligne de front, point d'une violente attaque ennemie. »

Durant un bombardement intense le caporal Kaebel reste au parapet de la tranchée, épaulant sa mitrailleuse, prête à tirer.

Dès que le barrage cède devant la ligne de front, environ 50 ennemis avancent sur son poste. A ce moment, sa section entière, à l'exception d'un homme est détruite. Le caporal Kaebel saute sur le parapet et tenant fermement sa mitrailleuse, vide ses boîtes-chargères les unes après les autres sur l'ennemi qui progresse. Quoique blessé plusieurs fois par des éclats d'obus et de bombes, il continue de tirer et bloque l'ennemi par son attitude déterminée. Finalement, tirant toujours, il tombe à la renverse roulant dans la tranchée, blessé mortellement. Réussissant à s'asseoir, il tire sa dernière cartouche au-dessus du parapet vers les Allemands qui traitaient et avant de perdre connaissance, il crie aux blessés qui l'entourent: « Tenez bon les gars: il faut les arrêter! »

L'échec complet de l'attaque ennemie sur ce point est attribuable à la remarquable bravoure et au sacrifice personnel de ce vaillant sous-officier qui mourut de ses blessures, peu de temps après.

Voilà les deux héros que je vous propose en exemple; je voudrais que leur bravoure, leur oubli du danger, leur héroïsme flottent dans les plis de ces drapeaux qui deviendront alors des symboles de fierté et d'admiration.

Avec notre poète national écrivons-nous: « O noble et fier drapeau, dans ce grand jour de fête Quand tu viens raconter la valeur de nos pères Nos regards savent lire en brillants caractères L'héroïque poème enligné dans tes plis. »

RESUME DES PRESCRIPTIONS CONCERNANT LE RATIONNEMENT DE LA VIANDE

Voici les grands traits de l'ordonnance sur le rationnement de la viande tels que soulignés par un porte-parole de la Commission des prix et du commerce:

Le rationnement de la viande au Canada est en vigueur depuis le 27 mai.

Les viandes rationnées sont: le bœuf, le veau, le porc, le mouton et l'agneau, frais, congelés ou conditionnés.

Les viandes qui ne sont pas rationnées sont: la volaille et le poisson, ainsi que les viandes délicates comme le cœur, la langue, le foie, la cervelle, le ris de veau et les rognons, la saucisse cuite comme le saucisson de Bolognaise et les weiners; les morceaux de viande contenant 50 pour cent ou plus d'os sont aussi exemptés de rationnement.

La ration se chiffre à deux livres approximativement. Le consommateur a droit à plus de viande dans les morceaux contenant beaucoup d'os et reçoit une moindre quantité dans les morceaux ayant peu ou point d'os. On distribue dans toutes les familles un tableau donnant la valeur respective des coupons pour les morceaux différents. Ce tableau est aussi publié dans tous les journaux quotidiens et hebdomadaires.

Personne ne peut acheter de la viande sans coupon.

Personne n'a le droit d'acheter de la viande excepté pour sa consommation personnelle et celle de sa famille et domestiques.

On doit se servir des coupons supplémentaires bruns « A ».

Les coupons sont numérotés en paires et chaque paire devient valable le jeudi.

Les coupons devenant valables avant le 15 du mois sont périmés à la fin de ce mois. Les coupons valables le ou après le 15 du mois sont valables tout le mois suivant.

Il est permis à un consommateur de déposer un feuillet de coupons de son livret de rationnement chez son boucher ou son fournisseur qui les détachera au fur et à mesure des achats.

L'ABBE ERNEST LEPAGE MAITRE ES SCIENCES AGRICOLES

SOUTENANCE D'UNE THESE POUR L'OBTENTION D'UNE MAITRISE ES SCIENCES AGRICOLES, PAR L'ABBE ERNEST LEPAGE, PROFESSEUR A L'ECOLE MOYENNE D'AGRICULTURE DE RIMOUSKI

Nous apprenons que l'abbé Ernest Lepage, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Rimouski, vient de recevoir de l'Ecole des Gradués de l'Université Laval le titre de maître es sciences agricoles, avec grande distinction.

M. Lepage a poursuivi ses études à la Faculté d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et la thèse qu'il a présentée avait pour titre: « Etudes des lichens, des mousses et des hépatiques du Québec et leur rôle dans la formation du sol arable dans la région du Bas Saint-Laurent, de Lévis à Gaspé ». Le jury chargé de juger le travail de l'abbé Lepage était composé du Dr Elzéar Campagna, directeur du département de Phytotechnie, à l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière et M. Auguste Scott, M. Sc., chargé de cours de Pédologie, au même endroit.

Voici un résumé du travail présenté. L'auteur fait une étude sommaire de la géologie et de la pédologie de la région du Bas Saint-Laurent, en tenant compte des trois divisions naturelles: le rebord de l'estuaire, les plateaux du sud de l'estuaire et la péninsule gaspésienne. Les diverses formations géologiques sont passées en revue, en s'appuyant sur les travaux publiés antérieurement. Abordant les âges récents, il étudie l'action des glaciers et de la mer Champlain dans le façonnement du relief, tout qu'il apparaît aujourd'hui. Somme toute, la région étudiée est à la fois très vieille et très récente. Les assises solidifiées datent du Primaire et le manteau superficiel appartient à l'époque géologique la plus récente, le Quaternaire. Les glaciers et la mer Champlain nous ont légué la plupart de nos sols arables, sauf dans la Gaspésie, où le sol s'est formé surtout sur place et provient de la désagrégation de roches très tendres.

A l'état de matériaux grossièrement éfilés, ces sols n'étaient pas hospitaliers aux plantes supérieures. Il a fallu qu'un travail pionnier fut accompli par les lichens, les mousses et les hépatiques, travail patient qui a désagrégé les rocaillies, accumulé de l'humus et permis le développement des microorganismes; en un mot, ils ont fait d'un sol inerte, un tout vivant. Ce stage de végétation bryophytique fut probablement de plus longue durée que celui de la grande forêt.

La partie principale du travail présenté est constituée de la liste des lichens, des mousses et des hépatiques du Québec, y compris les îles d'Anticosti et Miquelon. Cette liste contient 1330 espèces différentes, dont 399 représentent des additions aux espèces, variétés et formes déjà connues. Les habitats et les distributions géographiques sont notés pour Québec et généralement pour l'Amérique du Nord.

L'auteur a bénéficié de l'aide de plusieurs savants des Etats-Unis, entre autres, du Dr Abel Grout, Newfane, Vermont, du Dr A.-W. Evans, Yale University, New-Haven, du Dr A. LeRoy Andrews, Cornell University, du Dr (Madame) Winona Welch, DePaul University, du Dr C.-W. Dolge, Missouri Botanical Garden, du Dr Albert Herre, Stanford University, Californie.

Les tenanciers de maisons de pension qui servent des repas à plus de deux pensionnaires ont le choix de faire application pour devenir détenteurs de quotas-partis ou continuer comme consommateurs ordinaires en achetant les pensionnaires comme des membres au ménage dont les coupons de rationnement deviendront ainsi disponibles pour les achats de viande de la famille.

Un détenteur de quotas-partis est une personne qui achète ou se sert de viande dans le but de servir des repas et des collations à d'autres que son personnel domestique et sa famille.

Les usagers de quotas-partis doivent en faire établir la quantité par un fonctionnaire du rationnement et doivent ouvrir et se servir de comptes de banque pour leurs coupons de rationnement.

Les usagers de quotas-partis — tels que les hôtels — doivent se procurer les livrets de rationnement des personnes résidant chez eux une semaine ou plus et en détacher deux coupons par semaine.

Les cultivateurs ont le droit d'abattre du bétail pour leur propre consommation, mais ils doivent remettre à leur comité local de rationnement les coupons mensuels sur la base d'un coupon pour chaque deux livres de viande abattue et consommée dans leurs fermes. Ils ne sont pas tenus toutefois de remettre plus de la moitié de leurs coupons valables tous les mois.

LANCEMENT A MONTREAL DE LA FREGATE "MATANE"

Bénédiction par le chanoine Victor Côté, en présence du maire de Matane et des députés du comté.

Une frégate canadienne portant le nom de « Matane » a été lancée samedi dernier aux chantiers de la Canadian Vickers.

A cette occasion, la compagnie avait invité M. le chanoine Victor Côté, curé de Matane, à bénir le nouveau navire. Mme W.-L. Bayer, femme de l'un des administrateurs de la compagnie, a agi comme marraine et a brisé la traditionnelle bouteille de champagne sur l'étrave de la frégate. On remarquait, entre autres personnes présentes, M. Edouard Lalonde, président de la Canadian Vickers; le colonel Raoul Lafard, maire de Matane, et une maîtresse, M. A. J. Lavoie, député de Matapédia, et Mme Lapointe; l'hon. Onésime Gagnon, député de Matane, ancien ministre provincial, et Mme Gagnon.

CHEZ LES AGRONOMES

ASSEMBLEE ANNUELLE DES MEMBRES DE LA CORPORATION DES AGRONOMES, SECTION RIVIERE-DU-LOUP — GASPÉ.

L'assemblée annuelle des membres de la Corporation des Agronomes de la Province de Québec, section Rivière-du-Loup-Gaspé, eut lieu mardi, le 25 mai dernier. La séance de l'avant-midi s'ouvrit à l'Ecole d'Agriculture à 10 heures, sous la présidence de M. Raymond Langlois. Des 38 membres que compte la section, 28 étaient présents.

Les Agronomes ont étudié diverses questions qui intéressent la profession et l'agriculture en général. Les élections furent tenues à la fin de la séance et tous les officiers furent élus par acclamation. M. Raymond Langlois, B. S. A., président; M. Le-de-Gonzague Belzile, B.S.A., vice-président; M. Hector Banville, B.S.A., secrétaire-trésorier; M. Ernest Duval, B.S.A., directeur. M. René La Bergerie, B.S.A., directeur.

La séance de l'après-midi s'ouvrit à 1 h. 45. Un conférencier de marque et bien connu, M. le chanoine Alphonse Fortin, prononça une conférence intitulée: « La Famille canadienne-française ». M. le chanoine Fortin fut présenté par M. Raymond Langlois et M. Le-de-Gonzague Belzile fut invité à le remercier. L'assistance a porté beaucoup d'intérêt à la conférence et le président fut félicité d'avoir invité un conférencier aussi distingué.

Le chef du secrétariat de la Corporation, M. René Monette, s'était rendu de Montréal à Rimouski pour assister à cette assemblée. Invité à porter la parole, il fit un exposé clair et précis du travail accompli par le Conseil administratif au cours de l'année écoulée. Il donna aussi les grands lignes des principaux points du programme pour l'année qui commencera bientôt et annonça la tenue du prochain congrès général. Ce congrès aura lieu à Gaspé les 27, 28 et 29 juin prochain.

M. Le-de-Gonzague Belzile fut invité à fournir quelques renseignements au sujet du crédit agricole.

Le reste de la séance fut consacré à préparer le programme de la section pour l'année. Parmi les articles au programme, il y a la préparation d'une monographie agricole de la région, et un comité fut formé dans le but d'organiser le programme de travail dans ses détails. Un autre comité fut formé dans le but d'organiser des causeries radiophoniques mensuelles pour fournir aux cultivateurs des conseils pratiques. Une première causerie fut déjà donnée par le président M. Raymond Langlois, à CJBR, le 18 mai dernier.

On organisa une délégation pour le Congrès général et une assemblée de la Section aura lieu à la suite du Congrès.

La séance prit fin à 5 heures et les agronomes se séparèrent en disant que l'on ne manquerait pas la prochaine réunion.

(Communiqué du Publiciste de la Section).

Il est permis aussi aux cultivateurs de fournir de la viande à d'autres cultivateurs pour consommation dans leurs fermes. Toutefois, les cultivateurs livrant de la viande à d'autres cultivateurs doivent recueillir des bénéficiaires des coupons de viande sur la base d'un coupon pour deux livres de viande, poids brut.

Les cultivateurs qui abattent pour leur propre consommation ou pour celle d'autres cultivateurs sont requis d'en aviser par écrit leur comité local de rationnement.

Les consommateurs, fermiers y compris, qui ont de la viande emmagasinée dans des entrepôts sont tenus d'en aviser, avant le 1er juin, le comité de rationnement le plus rapproché d'eux et

LE MAJOR MICHEL-ANTOINE PINEAU PROMU COLONEL

Les quartiers généraux du ministère de la Défense nationale ont annoncé en fin de semaine que le major Michel-Antoine Pineau, commandant du 2e bataillon de réserve des Fusiliers du Saint-Laurent, était promu lieutenant-colonel. Le lieutenant-colonel Pineau est le fils de M. Michel Pineau, inspecteur municipal et chef de police de la ville de Rimouski. Licencié en sciences et chimiste diplômé de l'école supérieure de chimie de l'université Laval, il a ensuite étudié pendant plusieurs années à la Sorbonne de Paris, à l'Institut Pasteur et aux Halles Centrales.

A son retour au pays, il fut nommé directeur du département de Chimie et Physiologie agricole de l'Université Laval et professeur titulaire de bio-chimie et sciences à l'Ecole supérieure de pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Le colonel Pineau fit son premier service militaire avec les Fusiliers du Saint-Laurent. Il fut plus tard attaché au régiment de Montmagny comme commandant en second, pour être ensuite transféré au centre d'instruction supérieur A-13 de Valcartier. Le 7 juillet dernier, il était nommé major de brigade et, en avril dernier, commandant du 2e bataillon de réserve des Fusiliers du Saint-Laurent.

L'ETAT DES CULTURES

Au 29 mai 1943

Québec, 1er juin. — Le Bureau des Statistiques, section agricole, vient de publier le premier rapport télégraphique de la saison, reproduisant le sommaire des observations reçues des agronomes régionaux de la province de Québec.

RESUME

ETAT DES CULTURES DANS LA PROVINCE: La saison est très tardive et on enregistre un retard général dans les travaux de semences d'au moins trois à quatre semaines sur l'année dernière. Actuellement, il n'y a guère plus du quart des terres ensemencées et la semaine qui débute s'annonce encore froide et pluvieuse. D'après les observateurs, la région de Trois-Rivières serait la plus avancée à date, cependant que celle de Montréal compterait parmi les plus tardives. En ce qui concerne les prairies et les pâturages, les rapports sont excellents et tous font mention d'une végétation abondante. L'herbe a été bien protégée au cours de l'hiver par une épaisse couche de neige et le sol n'a presque pas gelé. Les animaux sont au pâture depuis quelques jours seulement, mais leur condition de chair était bonne au sortir des étables, grâce à l'abondance de fourrage engrangé au cours de l'été 1942. La production laitière est très forte et dépasse de beaucoup le chiffre de l'an dernier à pareille date.

REGION AGRONOMIQUE No 1, de remettre des coupons sur la base d'un coupon par deux livres de viande, poids brut.

du: Bureau de la publicité

Comm. des prix et du comm.

Québec.

VIENT DE PARAITRE

LADY FLORENCE

Un roman d'amour par Madeleine d'Angreville. Un beau volume in-12, de 256 pages. Prix: l'exemplaire \$1.50. Par la poste \$1.60.

Une jeune française vivait retirée du monde, derrière les hautes murailles de son château. Le hasard amena devant sa porte un jeune lord anglais. C'est l'idylle à l'ombre du vieux donjon. Le bonheur? Certes, tout le monde l'aurait cru! Et cependant Lady Florence devra verser bien des larmes, partir pour des villes lointaines, avant de réaliser son rêve.

Lectrices de Dolly, Guy Chantepleure, Max du Veuzit, voici un nouveau roman captivant. Du romantisme, des lieux enchanteurs, de la joie, du désespoir, et enfin la triomphe de l'amour.

Une lune de miel en pleine guerre, un voyage merveilleux: Le Touquet, Cannes, New-York, Montréal, et un château au pays de Galles.

Madeline d'Angreville inaugure avec Lady Florence une carrière littéraire qui lui vaudra d'enthousiastes lectures.

Editions Didier, New-York. Editions Beauchemin, Montréal.

compréhant: Bonaventure, Gaspé, Nord, Gaspé-sud, Îles de la Madeleine. A cause du printemps tardif et de la température sèche, les semences ne font que commencer. Les animaux sont envoyés au pâturage, mais l'herbe est encore très pauvre. La première pluie d'importance de la saison est tombée le 27.

REGION AGRONOMIQUE No 2, comprenant: Matane, Matapédia, Rimouski, Rivière-du-Loup.

La végétation est pratiquement nulle, le sol est froid et sec et a grandement besoin de pluie chaude. Les travaux de semences débutent lentement. Les pâturages sont deux semaines en retard et le bétail est encore à l'étable. Il est impossible pour le moment d'estimer les dégâts causés par la gelée aux prairies. Enfin, nous avons eu de bonnes pluies jeudi et vendredi, les 27 et 28 mai.

REGION AGRONOMIQUE No 3, comprenant: Kamouraska, l'Islet, Montmagny, Témiscouata.

Les semences battent leur plein. Les pluies récentes ont été d'une grande valeur pour la végétation. Les prairies et les pâturages sont prometteurs. Il est dommage que certains cultivateurs aient manqué d'engrais chimique.

BUVEZ



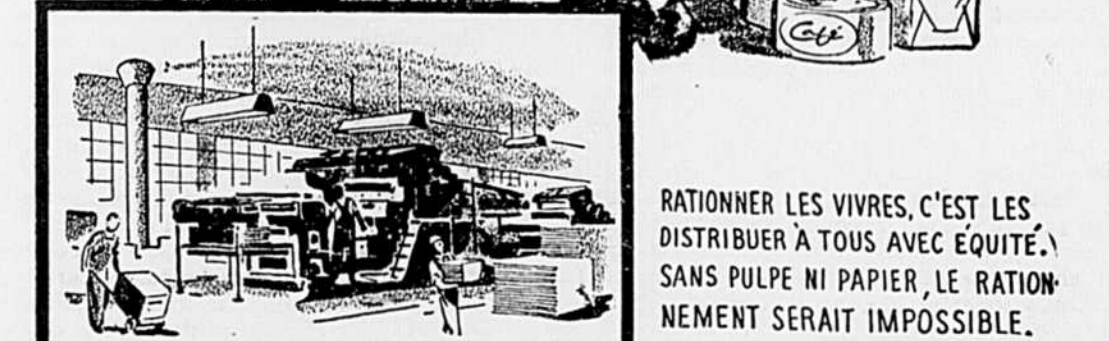
GLACÉ

MEILLEURE VALEUR QUE JAMAIS!

Embouteilleur autorisé HENRI JACOB, Rimouski

LA PULPE ET LE PAPIER EN TEMPS DE GUERRE

Comment la pulpe et le papier aident au rationnement des vivres



IL FALLUT PLUS D'UN DEMI-MILLION DE LIVRES DE PAPIER POUR IMPRIMER LES 13,000,000 CARNETS DE RATIONNEMENT RÉCÉMENT DISTRIBUÉS.

LE RATIONNEMENT DE LA GAZOLINE exige l'emploi additionnel de 466,000 lbs de papier pour imprimer 5,580,000 livrets et 10,000,000 formules de demandes. La distribution équitable des marchandises — le rationnement du beurre, du thé, du café, du sucre et de la gazoline — serait impossible sans le papier. Voilà un autre des nombreux usages essentiels du papier en temps de guerre.

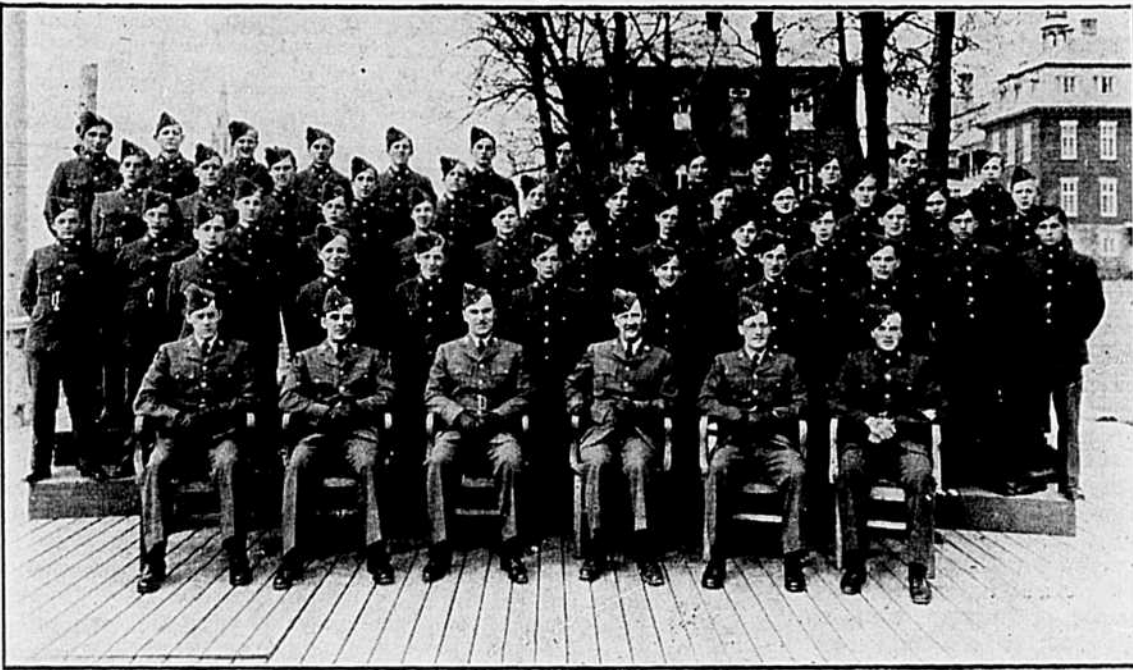
RATIONNER LES VIVRES, C'EST LES DISTRIBUER À TOUS AVEC ÉQUITÉ. SANS PULPE NI PAPIER, LE RATIONNEMENT SERAIT IMPOSSIBLE.

En temps de paix... la plus grande industrie manufacturière du Canada

L'INDUSTRIE CANADIENNE DE LA PULPE ET DU PAPIER

972 IMMEUBLE SUN LIFE MONTREAL

Inspection annuelle de la 236e Escadrille des Cadets de l'Air de Rimouski



DE GAUCHE A DROITE: Officier-Pilote Gaston Berthiaume, quartier-maître; Officier-Pilote Léopold Garon, commandant de Section; Officier-Pilote Benoît Saint-Marie, adjoint; Officier d'Aviation Elzéar Gauthier, officier commandant; Officier-Pilote Roger Marois, commandant de Section; Sergent-Major Régimentaire Eugène Lelièvre. DEUXIEME RANGEE: Sgt de Section Benoit Jean, Sgt René Deschênes, Sergent-Major Quartier-Maître J.-Eudes Gauthier, Cpl Luc Deschênes, Cpl Carol Brabant, Sgt Lionel Dallaire, Sgt de Section J.-Eudes Paradis. TROISIEME RANGEE: Cadets Victor Labrie, Bernard Desrochers, Roland Lévesque, Roger Gagnon, Fernand Bérubé, Louis D'Auteuil, P.-E. Poirier, Roland Morissette, Urban Caron, Jean-Yves Leblanc, Roger Arsenault, Fr.-Régis Thériault, Roland St-Pierre. QUATRIEME RANGEE: Gabriel Beauchêne, Raymond Dubé, Victorien Paul, Paul-Henri Massé, Jean-Claude Morin, Jean-Eudes Arsenault, Édouard Morissette, Ch.-Eugène Forest, Roland Gendron, Noël Plourde, Jean-Marie Bélanger. CINQUIEME RANGEE: Rosaire Langlois, Marc Benville, Alcide Rioux, Lionel Dubé, Yves Lamphie, René Pettigrew, Paul-Henri Landry, Antonin Fournier, Reynold Bellemare, Maurice Jean, Bernard Martin, Yves Langis, Roland Bergeron.

(Communiqué)

Dimanche prochain, 6 juin 1943, aura lieu la première inspection annuelle et la présentation des couleurs à la 236e Escadrille des Cadets de l'Air de Rimouski.

Depuis quelques mois et plus particulièrement à la grande parade de la fin de la campagne du 4e Emprunt de la Victoire, les citoyens de notre ville ont eu le plaisir de voir défiler, à une belle allure militaire, l'Unité des Cadets de l'Air que forment les élèves réguliers de l'Ecole d'Arts et Métiers. Nous devons encore cette heureuse initiative à l'Honorable Jules-A. Brabant, C.L., premier président du Comité Civil de Direction des Cadets de l'Air à Rimouski. La ville de Rimouski peut, à juste titre, s'enorgueillir de posséder maintenant chez elle les activités militaires des trois armes: marine, armée et aviation. Pour intéresser davantage le public à cette dernière Unité, dont la popularité et la sympathie ne sont plus à refaire, nous empruntons les renseignements suivants déjà publiés et sanctionnés par le Ministère de la Défense Nationale pour l'Air à Ottawa. Les parents des Cadets de l'Air particulièrement y trouveront toutes les informations nécessaires prouvant les nombreux avantages qu'offre à leur fils une telle organisation.

DEBUT DE LA LIGUE DES CADETS DE L'AIR
Bien longtemps, avant la guerre, nombre de personnes avaient exprimé l'avis qu'il serait bon d'enseigner les rudiments de l'aéronautique à la jeunesse canadienne. Mais il a fallu toute la gravité du conflit actuel pour convaincre hommes publics et particuliers qu'il était, non seulement opportun, mais nécessaire, de procurer cet avantage aux jeunes gens de notre pays. Ce sont ces derniers, du reste, qui ont énergiquement insisté pour qu'on leur donnât cette formation.

Il a été impossible, durant la première année de la guerre, de donner corps à cette idée. Tout plan raisonnable devait nécessairement recevoir l'approbation et une certaine mesure de collaboration du ministère de la Défense Nationale pour l'Air. Or, c'est cette année-là qu'on jetait les bases du plan d'entraînement aérien du Commonwealth britannique, et qu'on établissait les cadres de cette entreprise sans précédent. Rien n'aurait alors pu légitimer une diversion à cet effort sur lequel repose le salut de l'Empire. Certes, il convient encore aujourd'hui de n'entraver, ni de retarder en rien l'exécution de ce plan. Toutefois, le Ministère

est désormais en mesure de prendre sous son aile une autre entreprise: celle des Cadets de l'Air du Canada.

Au quartier général et dans chacune des six régions aériennes, on a chargé certains officiers du Corps d'aviation royal canadien d'assurer la liaison entre cette arme et les divers corps de cadets dûment constitués. Le Ministère s'efforcera d'aider et de diriger l'entreprise des cadets de l'air par ces intermédiaires, et grâce aux dispositions que, de temps à autre, le Corps d'aviation royal canadien et les Cadets de l'Air pourrout l'un et l'autre juger pratique d'adopter dans tel ou tel endroit.

Conçue avec l'idée de poursuivre la construction de l'édifice organique dont le Ministère avait déjà posé les fondations, la Ligue a pour mission de servir d'instrument officiel pour les fins d'organisation et d'administration. Heureusement, nous pouvions nous inspirer d'un plan éprouvé, celui de l'Air Defense Cadet Corps du Royaume-Uni, fondé en 1938 par la Ligue d'aviation de l'Empire britannique. Les réalisations de cet organisme, de même que sa participation grandissante à l'effort de guerre de la métropole, constituent une source d'émulation et un exemple auxquels la Ligue des Cadets de l'Air du Canada se plaît à rendre un hommage reconnaissant.

CONDITIONS POUR DEVENIR CADETS DE L'AIR

Les Cadets de l'Air jouent un rôle primordial dans les futurs projets aériens du Canada. L'âge des garçons doit varier entre 15 et 18 ans. Les aspirants doivent subir un examen semblable à celui qu'on exige pour les fonctions d'équipes aériennes du Corps d'Aviation Royal Canadien. Pour devenir Cadet de la 236e Escadrille de Rimouski, il faut être élève régulier aux cours de l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski. C'est le corps de Cadets officiel de l'Ecole.

Notons en passant, qu'aucun cadet de l'Air ne sera astreint, à ce titre, au service obligatoire dans le Corps d'Aviation Royal Canadien. Toutefois, un élève ayant terminé son cours technique à l'Ecole et ayant subi avec succès les examens tels que prévus par le syllabus du Corps des Cadets de l'Air (programme de deux années) pourra être accepté, selon son désir, dans le C.A.R.C. comme « Standard Aircrew », sur la recommandation de l'Officier Commandant. Cette qualification le dispensera d'un entraînement élémentaire de six mois.

Les Officiers d'unités, qui étaient jusqu'à ces derniers temps des civils, recevront des brevets dans la ligue des cadets de l'Air et seront directement attachés au C.A.R.C., tout comme les officiers de Réserve pour l'Armée. Ils peuvent être permutés au service actif sur approbation du ministre.

INSTRUCTION

En principe, le programme d'instruction suivi par les Cadets sera analogue à celui de l'instruction élémentaire que reçoivent les membres du Corps d'aviation royal canadien. On exhortera les Cadets de l'Air à compléter leur formation générale pour se spécialiser ensuite et acquérir la compétence voulue dans l'un des domaines intéressants et utiles de l'aéronautique militaire.

Il n'est pas indispensable qu'une unité donne, dès ses débuts, tous les cours prévus au programme, bien que ce soit là le but ultime auquel ils doivent tendre. L'exercice, la culture physique, la construction de modèles d'avions et un certain nombre d'autres cours suffiront au commencement. Les autres sujets d'instruction devant s'ajouter au besoin.

On projette de donner les cours d'instruction pendant l'année scolaire, après les heures de classe. Sans doute, chaque unité devra-t-elle adapter son horaire aux circonstances existantes dans la région: on conseillera toutefois deux périodes d'instruction par semaine, d'une heure à deux heures chacune. Cette méthode permettra de compléter la formation générale dans un an ou deux. Lorsqu'une matière est déjà au programme scolaire, ou que les autorités de l'école jugent bon de l'y inscrire, il n'est pas nécessaire, bien entendu, de répéter ces cours en dehors des heures de classe.

Chaque cadet possède un vestiaire bien organisé pour son équipement personnel, et l'unité dispose d'un précieux matériel scientifique servant à la pratique des théories. L'équipement est fourni par l'aviation canadienne. Les cours roulent sur la navigation, la lecture des cartes, le discernement des avions, les signaux, le tir à la cible, les premiers soins aux blessés et les exercices militaires.

CAMP D'ETE

Le dix-huit juin prochain, les Cadets de l'Air iront passer une vacance de dix jours à l'Ecole de tir et de bombardement au Mont Joli. Ainsi, nos jeunes pourrout observer de près le travail du C.A.R.C., recevoir une instruction technique et s'imprégner de l'at-

M. L'ABBE ANTOINE GAGNON AU NOMBRE DES DECORES DU ROI

OFFICIER DE L'EMPIRE BRITANNIQUE

Près de 650 Canadiens, dont 285 civils, parmi lesquels on remarque le nom d'un Rimouskois (M. l'abbé Antoine Gagnon), ont reçu, mardi soir, des décorations britanniques à l'occasion de l'anniversaire de naissance du roi Georges VI, dont c'était la fête le lendemain.

En honorant un nombre si imposant de militaires et de civils, Sa Majesté a voulu rendre hommage à des Canadiens qui, par des actions éclatantes au combat ou par leurs travaux ou leurs activités sociales, patriotiques ou philanthropiques, se sont acquis l'admiration de leurs concitoyens.

Les Canadiens français ont eu leur large part des honneurs accordés. Trois d'entre eux ont, en effet, été décorés de l'Ordre très distingué de Saint-Michel et de Saint-Georges. Un nombre plus considérable ont été créés compagnons, commandeurs, officiers ou membres de l'Ordre de l'Empire britannique et, finalement, quelques-uns ont reçu la médaille de l'Empire britannique. C'est la première fois depuis 1935 qu'un nombre aussi considérable de Canadiens sont décorés par Sa Majesté.

Parmi les nouveaux décorés l'on remarque des directeurs d'industries, des hommes et des femmes qui ont risqué leur vie pour combattre des incendies et des explosions, prévenir des vols et des désastres en mer, des chefs indiens, des vieux et fideles fonctionnaires civils, des éducateurs, des philanthropes, des savants, des directrices d'organisations féminines et un artiste.

Quinze personnes ont été créées Compagnons de l'Ordre distingué de St-Michel et de St-Georges; dix ont été créées Compagnons de l'Ordre du service impérial; vingt et une ont été créées commandeurs du Très excellent Ordre de l'Empire britannique; soixante-cinq ont été créées officiers du Très excellent Ordre de l'Empire britannique, cent cinquante ont été créées membres de cet Ordre et vingt-quatre ont reçu la médaille (civile) de l'Ordre.

Aucune de ces décorations ne confère de titre, mais les récipiendaires peuvent ajouter à leur nom les lettres G.M.G., I.S.O., C.B.E., O.B.E., M.B.E. et B.E.M., selon le cas.

M. l'abbé Antoine Gagnon, directeur de l'Ecole d'Arts et Métiers, a été fait officier de l'Ordre de l'Empire britannique (O.B.E.) « pour les précieux services qu'il a rendus à l'armée ».

FEUX DE FORET

Des feux de forêt ont été signalés dans la vallée de la Matapédia où des lots de colons ont été.

mosphère générale d'une station aérienne.

Ils relèveront directement et uniquement des officiers de leur unité. Ces officiers sont tous des professeurs de l'Ecole d'Arts et Métiers.

Plus de 21.000 garçons sont actuellement enrôlés dans les 276 Escadrilles de Cadets de l'air du Canada. L'effectif des Cadets sera porté à 35.000 d'ici quelques mois. En plus d'une belle culture supplémentaire acquise à peu de frais, dans des conditions enviables, les élèves y puiseront un réconfort physique, après une longue année d'étude. Bref, l'objet des corps de cadets est de créer une vaste armée de jeunes gens disciplinés, instruits et fiers de leur uniforme. Ils acquerront de bonnes manières, une allure virile et distinguée et, en temps de paix comme en temps de guerre, ils seront mieux préparés à devenir de dignes et utiles citoyens.

INSPECTION ANNUELLE

En terminant, l'Officier Commandant de la 236e Escadrille de Rimouski et tous ses officiers invitent respectueusement le public Rimouskois et des environs à assister à la revue annuelle des Cadets, dimanche, 6 juin 1943, à deux heures p.m., dans la cour du Séminaire. L'Officier Commandant de Mont-Joli passera l'Escadrille en revue et remettra au Commandant des Cadets le drapeau des Cadets de l'Air. Cette solennelle démonstration ne manquera pas d'intéresser les spectateurs auxquels se joindront d'éminentes personnalités. Les officiers de la 236e Escadrille de Rimouski sont: Flying-Officer, E. Gauvreau, officier commandant de l'Escadrille, Pilot-Officer Jean Morisset, officier médical, Pilot-Officer Benoît St-Marie, adjoint, Pilot-Officer Léopold Garon, commandant de la 1ère section, Pilot-Officer Roger Marois, commandant de la 2e section, Pilot-Officer Gaston Berthiaume, officier Quartier-Maître.

F/O. E.G., c.c.

JUBILE SAGERDOTAL



M. l'abbé Joseph-Antoine Ouellet, ancien curé, retiré au Séminaire de Rimouski, a célébré le 50e anniversaire de son ordination sacerdotale, le 27 mai dernier. Bien que demeurant à Rimouski, M. l'abbé Ouellet passe depuis longtemps les mois d'hiver, dans l'intérêt de sa santé, en Floride où il possède une propriété. Il est l'oncle de Mme Alphonse Saint-Laurent, de Rimouski-Est, et du brigadier Antonin Thériault, de Québec. Il a deux sœurs vivantes aux Etats-Unis: Mme J. Thibert et Mme Alphonse Matte.

M. l'abbé Joseph-Antoine Ouellet est né à Rimouski le 11 octobre 1868, fils de Joseph Ouellet, marchand et navigateur, et de Marie-Catherine Parent. Il fit ses études classiques (1880 à 1889) et ses études théologiques (1889 à 1893) au Séminaire de Rimouski. Ordonné prêtre à Rimouski le 27 mai 1893 par Mgr A.-A. Blais, il fut vicaire à La Pointe-au-Père (1893), Trois-Pistoles (1893-94), Ste-Félicité (1894-95), Grande-Rivière (1895-97), et curé de Ste-Françoise, (1897-1903); de St-Jean-de-Dieu, (1903-21); au repos, 1921-22; curé de St-Arsène, 1922-23. Il se retira du ministère en 1923. Il demeure au Séminaire depuis 1925. Il assista, en 1925, aux fêtes du jubilé à Rome et fit le pèlerinage de la Terre Sainte.

Nous nous joignons à ses confrères, parents et amis pour offrir au digne jubilaire nos hommages et nos meilleurs vœux.

POUR L'OUVRETURE DE L'EXPOSITION ARTISANALE

Nous apprenons en dernière heure, de la direction de la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski, une excellente nouvelle qui ne manquera pas d'intéresser le public de la région et plus particulièrement les personnes qui désirent contribuer de façon directe au succès de la grande Exposition Artisanale qui sera tenue à Rimouski du 3 au 11 juillet prochain. En effet, Son Excellence Mgr Georges Courchesne, ainsi que Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Sir Eugène Fiset et Lady Fiset ont bien voulu accepter l'invitation qui leur a été faite par la Chambre de Commerce des Jeunes, d'ouvrir officiellement l'Exposition Artisanale à 3 h. samedi après-midi le 3 juillet. Un tel geste dit assez combien nos chefs spirituels et civils veulent encourager l'artisanat chez nous et le voir se développer surtout dans nos paroisses rurales.

Nul doute que les exposants apprécieront si heureuse nouvelle comprendront mieux encore l'importance et le caractère de cette exposition. Ils redoubleront d'ardeur au travail et feront appel à toute leur imagination créatrice pour présenter des exhibits de tout premier ordre. Ce sera une preuve non équivoque que l'artisanat fait chez nous des progrès.

incessants et occupera sous peu la place qui lui convient dans les diverses sphères de l'activité humaine.

(Communiqué)

FETE DES ARBRES

Mardi après-midi, sur le terrain de l'hôtel de ville, eut lieu une intéressante démonstration préparée par le club 4-H du Collège des Frères du Sacré-Cœur, qui fut un véritable succès. Plusieurs notables assistèrent à cette fête des arbres, outre un public nombreux, entre autres l'honorable Perreault Casgrain, M. Martin-

J. Lepage, pro-maire, M. le vicaire Patrice Gallant, MM. Armand Lafard et Alphonse Guimont, le Rév. Frère Albert, des Frères du Sacré-Cœur, animateur du club 4-H, les échevins de Rimouski, etc. Chaque invité fut prié par le président du club M. L.-Paul La-voie à planter un arbre et le jeune Vézina donna une leçon pratique sur la plantation des arbres. Des discours furent prononcés par MM. P. Casgrain, Amédée Caron, G. Belzile et Alphonse Guimont. La Chorale des Frères du Sacré-Cœur chanta, entre autres, le « Credo du paysan » et « O Canada ».

RATION-ACTUALITÉS

CALENDRIER DES COUPONS EN COURS

Thé/Café et Sucre:

Nos 7 et 8, valables le 27 mai {Demeurent valables
Nos 9 et 10, valables le 24 juin {jusqu'à avis contraire.

Beurre:

Nos 12 et 13, valables le 27 mai, périmés le 30 juin
Nos 14 et 15, valables le 10 juin, périmés le 30 juin
Nos 16 et 17, valables le 24 juin, périmés le 31 juillet

Viande (Supplémentaires "A")

	Valables le	Périmés le
Les deux coupons No 1	27 mai	30 juin
Les deux coupons No 2	3 juin	30 juin
Les deux coupons No 3	10 juin	30 juin
Les deux coupons No 4	17 juin	31 juillet
Les deux coupons No 5	24 juin	31 juillet

Mardis sans viande

Le règlement qui défend de servir, le mardi, des plats de viande dans les établissements où l'on sert des repas au public, ne se limite pas seulement aux viandes rationsnées. Toute viande, quelle qu'elle soit, est prohibée.

Viande de Consommateur en Entrepôt Frigorifique

Avant le 30 juin, tous les consommateurs (cultivateurs compris), qui entreposent leur viande dans des compartiments frigorifiques, doivent déclarer par écrit, à la plus proche succursale du Service du rationnement, la quantité de viande rationnée qu'ils ont en entrepôt en plus de 8 livres par personne de la maison. Ils doivent joindre à leur déclaration suffisamment de coupons détachés du carnet du locataire du compartiment frigorifique et de ceux de sa maison pour représenter la quantité de viande déclarée à raison d'un coupon pour chaque deux livres de viande suivant la réglementation des catégories rationnées.

Le nombre de coupons qui doit détacher le locataire d'un compartiment frigorifique ne doit pas dépasser 50% du nombre total des coupons de viande contenus dans son carnet et ceux de sa maison. Ceux qui utilisent ainsi des compartiments frigorifiques pour conserver, pour acheter au détail, un coupon de chaque couple de coupons portant le même numéro.

Viande Cachir

Les règlements régissant le rationnement des autres viandes s'appliquent également aux viandes de boucherie cachir.

Détenteurs de quotité

Les détenteurs de quotité, qui sont déjà inscrits au Service du rationnement sur la formule RB-117 et ont un numéro de quotité, n'ont pas besoin de s'inscrire de nouveau pour la viande.

La plupart des détenteurs de quotité auront reçu une quotité d'essai pour la viande et peuvent, en conséquence, émettre des chèques de rationnement pour la viande. Tout détenteur de quotité qui n'a pas reçu de quotité d'essai pour la viande, ou qui a besoin d'une autorisation supplémentaire, doit se mettre en communication avec la plus proche succursale du Service du rationnement.

SERVICE DU RATIONNEMENT

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Ration-Actualités - Semaine de 31 mai, 1943.

9WF

CALENDRIER DE COUPON DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

JUIN

DIM	LUN	MAR	MER	JEUDI	VEN	SAM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

REMARQUE:

Les coupons de viande (bruns, supplémentaires "A") deviennent valables toutes les semaines, comme au Tableau ci-dessus. Les coupons de beurre (violet) deviennent valables toutes les deux semaines, comme au Tableau ci-dessus. Les coupons de viande et de beurre sont valables jusqu'au 15 du mois, le 15, ils expirent à la fin du mois suivant.

"et une douzaine de Kist Orange"

Il ne se passe pas de jour qu'une maîtresse de maison ne soit très heureuse d'avoir à sa main une bonne provision de Kist Orange et autres Liqueurs Kist. Rien de pareil pour recevoir ses invités, comme consommation entre les repas, pour régaler les enfants, pour remettre d'aplomb un jour de surmenage et pour tout dire comme ressource en toute occasion. Nous vous suggérons d'en avoir constamment dans votre glacière. Kist Orange est si bon marché!

BUVEZ



Orange



Embouteilleur autorisé HENRI JACOB, Rimouski

LA LOI INSTITUANT UN CONSEIL D'ORIENTATION ECONOMIQUE

Discours de l'hon. M. Brillant au Conseil législatif en prenant part au débat sur cette loi du gouvernement Godbout.

QUEBEC. — L'hon. Jules-A. Brillant, conseiller législatif pour la division du Golfe, a déclaré, vendredi matin, au Conseil législatif que le gouvernement de Québec a fait jusqu'ici plus que le gouvernement de l'Ontario, dans le domaine des études et des réalisations pour la préparation de l'après-guerre et l'orientation économique.

Le conseiller division du Golfe a pris part au débat sur la loi du gouvernement Godbout instituant un conseil d'orientation économique. Il a prononcé un discours solide et instructif pour tous ceux que les problèmes de l'après-guerre préoccupent.

M. Brillant s'est dit d'autant plus satisfait de la loi du gouvernement qu'au Conseil législatif on a commencé, il y a un an, les préparatifs de l'après-guerre. On se souvient qu'à son instigation et celle de l'hon. Wilfrid Bovey, vice-principal de McGill, un comité a été nommé et a accompli un excellent travail. Ce travail a été continué dans les divers ministères de l'administration et sera poursuivi sur une plus grande échelle par le Conseil d'orientation économique.

Le conseiller du Golfe a résumé ainsi les travaux commencés et complétés dans certains cas: au ministère de l'Agriculture: drainage des terres, études des sols, etc.; au ministère de la Colonisation: travaux d'inventaire, de classification, d'arpentage, organisation du défrichement, de l'habitation; au ministère des Terres et Forêts: protection forestière, travaux de sylviculture, aménagements forestiers, etc.

M. Brillant a exposé ce qui s'est fait à Ottawa, d'après les renseignements obtenus par le comité du Conseil législatif. Trois comités fédéraux ont été nommés: 1) démobilisation et rétablissement; 2) problèmes économiques; 3) reconstruction.

Le comité de reconstruction comprend quatre sous-comités: 1) agriculture (M. McFarlane, du Collège MacDonald, y représente la province de Québec); 2) conservation et exploitation des ressources naturelles (la province y est représentée par M. Esdras Minville, M. O'Neill, M. E. Johnson et M. J. B. Chailles); 3) projets de construction (la province y est représentée par M. de Gaspe Beaubien); 4) embauchage de l'après-guerre (la province y est représentée par MM. Alfred Marois, Emile Tellier, J. H. Brice et Frank H. Hall).

M. Brillant a exposé ensuite ce qui s'est fait dans les autres provinces pour conclure, devant les faits accomplis, que notre province est en avant dans le domaine de la préparation de l'après-guerre.

« Nous accueillons avec joie, dit-il ensuite, le projet de loi du gouvernement créant un conseil d'orientation économique, qui deviendra le centre des études et des travaux qu'il faudra organiser à travers la province. A cause de l'ampleur et de l'importance du problème à résoudre, les travaux devront être guidés méthodiquement par le Conseil, qui indique d'où les travaux doivent venir et vers quels buts ils doivent tendre. Le problème comporte un aspect humain ou social et un aspect économique ».

M. Brillant a eu quelques mots pour sa région du Bas-St-Laurent. Il espère que l'on pourra y créer quelques nouvelles paroisses agricoles, mais il faudra aussi maintenir l'industrie forestière, « qui, dit-il, fournit un apport sérieux au budget d'un grand nombre de cultivateurs et dont dépendent plusieurs villes et villages de chez nous ».

Sir Thomas Chapais a félicité M. Brillant: « Avec le concours d'hommes comme notre collègue du Golfe, dit-il, il faut avoir confiance que notre province saura faire face aux terribles problèmes qui surgiront après la guerre. La première tâche du gouvernement sera de former un conseil de compétences ».

M. P.-R. Du Tremblay a déclaré que le projet de loi est très opportun.

M. Wilfrid Bovey et l'hon. G.-A. Simard ont fortement appuyé la création d'un conseil d'orientation économique.

L'hon. L.-A. Giroux a proposé l'ajournement du débat.

Le Conseil législatif s'est ajourné à mercredi, le 26 mai.

INVENTEURS

Des brevets d'invention viennent d'être délivrés à MM. Paul Bouffard, de Matane, Aimé Lemieux, de Sayabec, Léopold Harrison, de Grand-Capucin, et A. Lavoie, de St-Gabriel.

L'UNION DES FORCES FRANÇAISES

Par la réconciliation Giraud-de Gaulles

(Commentaires de la British United Press)

Les dépêches nous annoncent la réalisation de l'union de toutes les forces françaises par l'entente entre le général Henri Giraud et le général Charles de Gaulle.

La formation du comité administratif impérial français cimenté cette union qui permet de fonder de grandes espérances. Le comité a déjà commencé son travail: en secret naturellement puisqu'il s'agit de questions militaires qu'il ne convient pas de dévoiler. On ne peut encore prévoir les décisions immédiates prises par ce comité, mais sa seule existence suffit pour ressusciter la confiance dans le peuple français et susciter les commentaires favorables dans les Nations unies.

L'harmonie n'est peut-être pas tout à fait complète sur les questions de détails, comme l'a laissé entendre le général Charles de Gaulle, mais tous ces Français n'aspirent qu'au même but: la libération de la France et la défaite décisive de l'ennemi commun. Il était donc naturel que le geste d'union signalé aujourd'hui se produisît dans le plus grand intérêt des parties mises en cause dans cette situation.

Apparemment le premier problème à résoudre est celui des anciens partisans du gouvernement français de Vichy. Le général de Gaulle a toujours réclamé le départ des fonctionnaires qui ont eu des attaches avec Vichy tandis que le général Giraud en a conservé quelques-uns que le ci-devant chef des Français combattants veut éliminer de l'administration française. Cette question soulève sans doute des discussions animées, car elle peut avoir des conséquences. Les hommes comptent peu en eux-mêmes, ce qui importe c'est de maintenir l'ordre en Afrique et pour cela il faudra avoir recours à des administrateurs qui connaîtront parfaitement la situation de l'Afrique et qui sauront garder la confiance des populations indigènes. Les fonctionnaires actuels ont su maintenir l'ordre et se montrer des collaborateurs fidèles des Nations unies depuis le début de l'invasion.

L'union des deux groupes français était à peine annoncée que l'on rapportait déjà que la flotte française d'Alexandrie se rangeait aux côtés des Nations unies grâce à l'intervention opportune du général Giraud qui a su apporter cette précieuse contribution à la cause alliée. Ainsi l'union des forces françaises commence sous un excellent augure et porte déjà ses fruits, mais les résultats futurs seront sans doute bien plus importants encore.

MONT-JOLI

Fiançailles. — Ont eu lieu, récemment, les fiançailles du lieutenant Téléphore Tremblay, fils de M. et Mme Téléphore Tremblay, de Mont-Joli, et Mlle Gemma Joly, fille de M. et Mme Oscar Joly, également de Mont-Joli.

Accident. — Un employé du Canadien National de Mont-Joli, M. Alph. Lavoie, s'est blessé assez grièvement à un côté en tombant sur une table de l'atelier du C.N., au début de la semaine.

Règlement de fermeture. — D'après un nouveau règlement municipal, voté le 29 mai, les établissements commerciaux devront fermer leurs portes à 6 heures du soir les quatre premiers jours de la semaine.

ST-CLEOPHAS

Les paroissiens de St-Cleophas se sont réunis, dimanche soir, pour fêter le 20^e anniversaire sacerdotal de leur curé, M. l'abbé Hector Lepage, dans une soirée du « Bon Vieux Temps » organisée à cette occasion.

PRICE

Le 2 juin, ont eu lieu en l'église de Price, les funérailles de M. Wilfrid Lafontaine. Lui survient son épouse Mme Lafontaine (Marie Horton), deux fils et 7 filles.

CAMPAGNE D'EMBELLISSEMENT

La campagne d'embellissement, sous les auspices du Syndicat d'Initiative de la Gaspésie, a débuté cette semaine dans les comités du Bas-St-Laurent, particulièrement dans les paroisses suivantes où les comités formés se sont mis à l'œuvre: Rimouski, St-Fabien, St-Blandine, St-Narcisse, Mont-Joli, Val-Brillant, St-Pierre du Lac, Price, Baie-des-Sables, Matane, Cap-Chat, Ste-Anne-des-Monts, Grande-Rivière, Gaspé, St-Fidèle de Restigouche, Bonaventure.

LES AUTORITES FEDERALES VERRONT A FOURNIR DU COMBUSTIBLE AUX MUNICIPALITES

ON PEUT SE PASSER DE VIANDE, MAIS PAS DE COMBUSTIBLE

Québec. — Dans un exposé sommaire du travail accompli à la récente convention de la Fédération canadienne des maires et des municipalités, tenue à Ottawa, le maire Lucien Borne a signalé à ses collègues du comité administratif, mardi dernier, que le grand problème de l'heure, dans l'esprit des administrateurs municipaux de tout le Dominion, est celui du combustible. Il a déclaré que la convention en était venue à la conclusion qu'on ne manque pas de bois ni de charbon, mais que la difficulté se présente au point de vue de la main-d'œuvre et du transport, deux domaines de juridiction fédérale. En conséquence, les autorités fédérales ont été priées de régler cette question et elles se sont engagées, par l'entremise du ministre des Approvisionnements, l'hon. C.-D. Howe, et du directeur du Service sélectif national, M. Arthur MacNamara, à faire transporter dans les limites de chaque municipalité canadienne la quantité de combustible qui sera requise pour la prochaine saison froide.

A cette conférence d'Ottawa, le maire Borne a fait un exposé de la situation du Québec au point de vue de l'approvisionnement en combustible. Il a déclaré que les familles de Québec peuvent se priver de viande pendant une journée ou deux, mais ne peuvent se passer de combustible pendant cinq heures d'affilée, en hiver, au risque de voir toute la vie économique en souffrir. « Quand il n'y a pas de viande, on peut toujours manger du pain ou de la salade, a dit le maire, mais, quand il n'y a pas de bois ni de charbon, on ne peut pas se chauffer avec des blocs de ciment ».

SAISIE A MATANE

Des officiers de la Police de Matane, 18 bouteilles de bière et 2 bouteilles d'alcool.

NOS QUILLEURS A QUEBEC

Quelques Rimouskois sont allés à Québec en fin de semaine pour se mesurer avec les quilleurs de la ville St-Malo, dans le tournoi provincial. Ce sont MM. Raoul Pineau, Ernest Doucet, Charles-A. Desrosiers, Léopold Garon et Alph. Rousseau.

Bien que nos joueurs ont été défaits par l'équipe St-Malo, ils ont fait belle figure.

ANTOINE ROUSSEAU 1er QUILLEUR DE RIMOUSKI

Québec. — Les quilleurs de Rimouski étaient de passage à Québec, dimanche dernier, et ils ont figuré dans le tournoi provincial à la salle St-Malo. Antoine Rousseau s'est classé à la tête de ce groupe de visiteurs en obtenant une moyenne de 122,5 pour les 8 parties officielles de la Classe Provinciale de petites quilles qui s'est terminée hier après-midi, à St-Malo.

Voici le classement des quilleurs de Rimouski:

1. Antoine Rousseau, Rimouski	980	122.5
2. L. Garon, Rimouski	944	118
3. Raoul Pineau, Rimouski	931	116.6
4. P. Talbot, C. Cola	909	113.6
5. C. A. Desrosiers, Rimouski	872	109
6. Ernest Doucet, Rimouski	837	104.5
7. Marc Blais, Courville	826	103.2
8. Louis Chouinard, Rimouski	805	100.6
9. Roger Pineau, Rimouski	706	88.2
10. Robert Dubé, Rimouski	599	74.8

LE BLOC POPULAIRE CANADIEN A LA RADIO

Le prochain conférencier du Bloc Populaire Canadien sera M. Gérard Bourdon, cultivateur, à Châteauguay. M. Bourdon parlera samedi soir à 7 h. 15, au poste C.H.R.C. de Québec et dimanche soir à 7 h. 30 au poste C.K.A.C. de Montréal. M. André Landeau, secrétaire général du Bloc, fera sa « revue de la semaine politique » samedi soir à 7 h. au poste C.K.A.C. et dimanche soir à 6 h. 45, au poste C.H.R.C. (Communiqué par le secrétaire du Bloc Populaire Canadien).

ROUTE BAIE-COMEAU-QUEBEC

Des travaux seront incessamment entrepris sur la Côte Nord pour relier par route Baie-Comeau à Québec. On sait que la route est carrossable de Baie-Comeau à Bersimis. Il restera quelques ponts à construire de Bersimis à Portneuf. Mais sur la rivière Bersimis, la traversée se fera en bac.

ACCIDENT DE CHEMIN DE FER A CAMPBELLTON

4 MORTS ET 9 BLESSES

Près de Campbellton, en fin de semaine, deux trains du Canadien National sont venus en collision, entraînant la mort de quatre employés du chemin de fer, dont l'un de Mont-Joli, M. Félix Smith, âgé de 43 ans. Deux citoyens de Mont-Joli requièrent aussi les blessures. M. J.-H. Fraser et M. J.-M. Côté, serrailleurs. Le premier souffre d'une fracture de l'aine, mais M. Côté n'est blessé que légèrement. Deux passagers, M. J.-P. Gagnon et Mlle Anita Bélanger, de Campbellton, ont été également blessées mais légèrement.

GRADUES

Viennent de graduer à l'Ecole d'Arts et Métiers de la 5^e région militaire de Québec, en art culinaire: MM. Armand Paré, de St-Basile; Joseph Perrier, de Bonaventure; Maurice Rouin, de Bonaventure; Viateur Pelletier, de Ste-Anne-des-Monts; J.-B. Bourdage, de St-Simon (Bonaventure); Lucien Lebel, de l'Ascension (Bonaventure). Ils ont été versés dans leurs unités respectives.

J'AI CESSÉ DE "DROGUER" MA CONSTIPATION ET L'AI CORRIGÉ



Vous vous devez à vous-mêmes — et à l'œuvre de guerre de vous maintenir en aussi bonne santé que possible. C'est pourquoi il est si important d'éviter la constipation ordinaire qui peut résulter du manque de "volume" dans l'alimentation. Pour qu'il ne pas attaquer la cause du malaise, au lieu de vous "droguer" avec des purgatifs qui ne soulagent que temporairement. Essayez de manger du ALL-BRAN KELLOGG tous les jours... comme céréale ou dans des muffins... buvez beaucoup d'eau... et voyez si ALL-BRAN n'est pas une "meilleure méthode" d'assurer une régularité naturelle. Mais, rappelez-vous, pour des résultats efficaces, mangez ALL-BRAN tous les jours. Votre épicer le vend en boîtes de deux grands sacs commodes. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.

DECES

Lundi, à Mont-Joli, eurent lieu les funérailles de M. Nazaire Canon, décédé le 27 mai à l'âge de 88 ans et 8 mois. Il laisse son épouse, Mme Canon (née Adèle Gougeon).

Mme Léon Gauvin (Mélinda Côté) est décédée à l'Hôpital St-Joseph le 23 mai. Elle était âgée de 4 ans et 2 mois. Ses funérailles ont eu lieu en l'église de Ste-Odile-sur-Rimouski, mardi, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

Est décédée, à l'Hôpital de Matane, la semaine dernière, Mme Léon Castonguay, à l'âge de 60 ans. Elle était la mère du capitaine Raoul Castonguay. Lui survient également deux sœurs et un frère qui demeurent aux Etats-Unis.

Le 1^{er} juin, en l'église d'Amqui, ont eu lieu les funérailles de M. Augustin Boileau, époux de Dame Emérentienne Leblanc. Il était âgé de 72 ans.

M. Félix Smith, de Mont-Joli, est décédé le 31 mai après un accident de chemin de fer survenu à Campbellton, alors que deux trains vinrent en collision. Il était âgé de 43 ans.

CONTINENTAL

ETABLISSEMENT 1899

SERVICE CONTINENTAL AUX QUATRE POINTS

Développement solide — Service efficace
Traitement juste — Progrès constant.

...Durant 43 ans, l'emblème de Sécurité pour les détenteurs de police et les bénéficiaires.

THE CONTINENTAL LIFE COMPANY
BUREAU-CHIEF: TORONTO
J. ARTHUR EGAN, Gérant de Division
603, Edifice Québec Power, Québec.

ABSOLUE

10 MANIÈRES D'ÉTIRER L'USAGE DE LA VIANDE!



VOICI dix manières de rendre la viande jusqu'à 40% plus profitable. Dix manières d'employer le Quaker Oats... l'aliment qui remplace tant d'éléments de santé qui se trouvent ordinairement dans la viande.

Car le Quaker Oats est riche en protéines. Once pour once, il en contient autant que des côtelettes de porc, ou des oeufs! Sa teneur en protéines est plus haute que celle de toute autre céréale naturelle, sous forme de grain entier ou autrement.

Le Quaker Oats est la plus abondante source naturelle de vitamine B1. Il en contient de fait 70 unités internationales par once! (Le bifteck de ronde maigre ne contient en moyenne que 12 u.i. de B1 par once). Et le Quaker Oats contient de bonnes quantités de phosphore, de fer et d'autres vitamines B qui s'obtiennent ordinairement de la viande.

Servez régulièrement du Quaker Oats savoureux pour déjeuner! Recourez à ces délicieuses recettes Quaker Oats pour étirer votre ration de viande...favoriser la santé de la famille...épargner de l'argent!

Découpez ces recettes pratiques et économiques qui épargnent la viande!

QUAKER OATS

BOITE 2 1/2 MINUTES

QUAKER OATS

10 MANIÈRES D'ÉTIRER L'USAGE DE LA VIANDE!

PAIN DE FOIE DE PORC QUAKER (Pour 8)
1 1/2 livre de foie de porc (haché)
1/2 livre de porc (haché)
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 1/2 c. à thé de sel
1 c. à thé de moutarde
1/2 tasse de "ketchup"
1 oeuf (bien battu)
1 tasse d'eau

SAUCISSES AU GRATIN QUAKER (Pour 6)
2 1/2 tasses de tomates en boîte
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sucre
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de poivre
1 c. à thé de moutarde
2 c. à thé de bouillon Worcestershire

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE OU DE POISSON (Pour 6)
2 tasses de viande cuite hachée (ou de poisson cuit et défilé)
2 c. à thé d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
1 c. à thé de sel

SAUCISSES AU GRATIN QUAKER (Pour 6)
2 1/2 tasses de tomates en boîte
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sucre
1/2 c. à thé de sel
1/2 c. à thé de poivre
1 c. à thé de moutarde
2 c. à thé de bouillon Worcestershire

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c. à thé de fines herbes

COUQUETTES DE VIANDE HOLLYWOOD (Pour 6)
1 livre de bœuf haché (coupe-potage)
1/2 livre de saucisse sans tripe
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 tasse de Quaker Oats cru
2 cuillères à thé de sel
1/2 tasse de carottes crues râpées

COEUR FARCI AU FOUR (Pour 6 ou plus)
Un coeur de bœuf, à peu près 4 livres
2 tasses de chapelure moulue
1/2 tasse de Quaker Oats cru
1/2 tasse d'oignon (émincé)
1 c. à thé de sel
1 c

N.-D.-DU-SACRE-COEUR

Funérailles. — Le 19 mai, à 8 h. 30, en l'église paroissiale, ont eu lieu les funérailles de Dame Amédée Caron (Anna Pineau), décédée presque subitement, le 15 mai, à l'âge de 59 ans.

Une assistance considérable de parents et d'amis de la défunte donna un beau témoignage d'estime à la famille si cruellement éprouvée par la disparition d'une femme exemplaire. M. le curé d'Auteuil fit la levée du corps et chanta le service. Le cercueil était porté par MM. Aubert et Edmond Pineau, cousins, Zénon Patry et Arthur Caron. Mmes Aubert Pineau, Edmond Pineau, Zénon Patry et Arthur Caron tenaient les coins du drap. La croix était portée par un cousin, M. Alphonse Pineau, de Bic. MM. Joseph Dastous et Placide Parent portaient la bannière du Tiers-Ordre et Mmes Joseph Dastous et Joseph Roy en tenaient les rubans. Durant le service, Mmes Joseph Dastous et Zénon Patry firent la quête.

Suivaient la dépouille M. Amédée Caron, époux de la défunte, M. Charles Caron, son beau-fils, de Dolbeau, sa sœur Mme Hilarie Lévesque (Cécile), de Trois-Pistoles, son frère M. Jean Pineau, de Parent, ses cousins MM. Thibaut Pineau et Jules Pineau, ses cousines Mmes Thibaut Pineau et Jules Pineau. Etant aussi présents Mmes Louis Lafrenaye et Talbot, de Rivière-du-Loup, Mme Albert Gagnon, de Sainte-Odile, M. et Mme J. Guimont, d'Amqui, M. Origène Janelle, de Rimouski. Au chœur de chant, MM. Louis et Léopold Lafrenaye, de Rivière-du-Loup, s'étaient joints à nos chœurs.

Les autres parents en deuil sont ses belles-filles Mme Roméo Lepage (Bertha) de Québec, Mlle Laura Caron et Mme Charles Caron, de Dolbeau; ses sœurs, une religieuse, Mme Paré (Marie-Louise), de Saint-Marc des Carrières, et Mlle Maria Pineau, de Montréal, ses frères MM. Horace Pineau, de Sayabec, et Jules Pineau, de Québec, ses belles-sœurs Mmes Horace, Zénon et Jean Pineau, de Parent, Mme Joseph Pineau, de Sayabec, Mme Octave Pineau, de Montréal, et Mme Jules Pineau de Québec; ses beaux-frères M. Hilarie Lévesque, de Trois-Pistoles, M. Paré, de Saint-Marc; ses cousines Mme Patrice Pineau, Mmes Brillant et Lévesque, de Bic, Mme Alphonse Pineau, de Bic, Mme Bélanger, de Saint-Léon d'Amqui; son cousin M. Henri Pineau, de Parent; M. Antoine Michaud, entrepreneur de pompes funèbres, de Rimouski, avait la direction des funérailles.

Nous prions la famille éplorée d'accepter nos sincères condoléances.

Mariage. — Le 18 mai, à 7 h. 30, M. le curé a béni le mariage du soldat Meunier, du camp 55 et Mlle Clothilde Santerre, de Matane. Les témoins étaient MM. Joseph Dastous et Laurier Dorval.

Notes locales. — M. l'abbé J.-B. Gauvin, professeur au Séminaire de Rimouski, a visité chez M. Aubert Pineau.

M. et Mme Jean-Charles Dastous et leur jeune fille Carmen, de Saint-André de Kamouraska, de passage chez MM. Joseph Dastous, Roméo et Hervé Pineau.

M. et Mme Jean-Charles Dastous et leur jeune fille Carmen de Saint-André de Kamouraska, de passage chez MM. Joseph Dastous, Roméo et Hervé Pineau.

M. Michaud, du Maine, a visité ses frères MM. Auguste et Joseph Michaud.

Le soldat Adjutor Lavoie, d'Arvida, a passé une fin de semaine chez son père M. Roméo Lavoie.

Mlle Alice Lavoie est revenue de Rivière-du-Loup, où elle a passé quelque temps chez M. et Mme Aurore Bérubé.

Mlle Alice Tanguay et le sergent-major Fernand Lapointe, de Rimouski, ont visité chez M. Hormidas Langis.

M. Yves Langis, étudiant à l'école d'Arts et Métiers de Rimouski et membre des Cadets de l'Air, a visité l'Ecole de bombardement et de tir de Mont-Joli.

Mme Louis Lavoie, de Saint-Yves, de passage chez M. Valmore Langis.

M. Alphonse Parent est retourné à Arvida.

M. Antoine Pineau, étudiant à l'Ecole d'Arts et Métiers de Rimouski, fait partie du C.E.O.C.

Mlle Antoinette Rouleau est au chevet de son père M. J.-B. Rouleau, à l'Hôtel-Dieu de Québec.

M. et Mme Alexis Barrette et leurs enfants ont visité chez M. Herménégilde Marin.

M. Heppell, de Rimouski, de passage chez M. J.-B. Rouleau.

M. André Parent occupe maintenant sa nouvelle demeure dans le village.

MM. Laurier Dorval et J.-M. Pérusse sont allés à Sainte-Rose-de-Dégolis, Cabano et Rivière-du-Loup.

Mme Louis Lauzier demeure maintenant parmi nous.

Le soldat Léopold Patry, de Valcartier, est maintenant chez son père M. Zénon Patry.

L'aviateur P. Canuel, de Mont-Joli, de passage chez M. Edgar Dionne.

Milles Jeanne Côté, Bernadette Côté et Laura Lévesque ont visité

chez Mme Fortunat Lepage. Le soldat J. Beauré, de Valcartier, a passé quelques jours chez M. Louis-Ant. Dubé.

M. Alexandre Pineau, de Châteauguay, est en promenade chez sa mère, Mme Patrice Pineau.

Mlle Yvette Patry, de Rimouski, a visité chez M. Wilfrid Patry.

Mlle Florence Roy a passé une semaine à Bic, l'invitée de Mlle Olive Pineau.

Mme Marcellin Tremblay et son bébé sont hospitalisées à Saint-Joseph de Rimouski. Nous lui souhaitons une rapide guérison.

M. Louis XVI Parent a fait une promenade à Saint-Fabien.

Mme Alphonse Lavoie a fait un voyage aux États-Unis.

M. et Mme Alcide Dionne sont allés à Saint-Fabien.

Le soldat J. Lepage, de Valcartier, a passé une fin de semaine chez son père M. Adélard Lepage.

SAINT-ULRIC

Le 17 mai, les cultivateurs ont rendu hommage à leur patron, saint Isidore, d'une manière intime et avec sens pratique. C'est le résultat, croit-on, d'une quinzaine d'années de bon travail agricole, qui nous permet de voir maintenant chez eux, dans l'ensemble, un bel esprit d'amour mutuel et d'entraide, le signe authentique du vrai chrétien.

Voici le programme de la journée: le matin, messe solennelle de saint Isidore célébrée par M. le curé. Le chant (messe et cantique à saint Isidore) fut exécuté par M. Herménégilde Ouellet, cultivateur, et la chorale des élèves du couvent. A l'orgue, Mlle Alice Simard.

Les cultivateurs et leurs épouses se rendirent ensuite à la salle paroissiale où eut lieu la réunion mensuelle du cercle d'étude mais qui prit, cette fois, couleur de fête. M. le curé brossa un tableau de la vie du patron. Il fit ressortir la foi ardente et le sérieux de vie que saint Isidore a cultivé en lui au contact journalier de la belle nature du bon Dieu; les cultivateurs d'aujourd'hui, comme leur patron, puisent à la même source. Vint ensuite toute une variété de chansons à la gloire de la campagne, de la nature, par les cultivateurs présents et choisis au hasard comme dans une veillée de rang, le tout entremêlé d'accordéonistes, de pianistes, d'un mot de la doctrine ecclésiastique. Pour «défoncer le plafond» de la fête, M. le curé, violoniste bien connu des anciens de notre séminaire diocésain, révéla, pour la circonstance, les cordes de son violon endormies depuis trois ans. C'est dire tout son intérêt à l'endroit des cultivateurs.

Le soir, la majorité des familles de la paroisse se groupèrent en équipes d'étude dans leurs rangs respectifs, où les chefs du cercle local de l'U.C.C. et les institutrices causèrent avec eux des moyens d'aimer la terre: ordre et propreté, bonne entente, lecture du journal «La Terre de chez Nous», faire partie de l'U.C.C. Heureuse coïncidence, notre président régional pour la division de Rimouski-Est, M. Charles Castonguay, en promenade chez son père, se rendait à la veillée d'équipe voisine où sa visite fut fort appréciée, et ses paroles aussi sur l'opportunité de la vente des animaux en coopération.

Les cultivateurs ont gardé un bon souvenir de cette fête qui, nous l'espérons, se renouvellera à chaque année pour demander à saint Isidore de faire fructifier leurs terres et prier ce grand saint de faire germer dans leur cœur cet esprit d'union et de charité chrétienne chez les cultivateurs.

MATANE

Le Comité Auxiliaire pour les Combattants, section de Matane, a reçu de nombreux témoignages de reconnaissance de la part des membres des Forces Armées en service actif outremer.

Nous choisissons une de ces lettres au hasard et vous faisons lire les remerciements élogieux du Caporal L.-A. Rioux, du Régiment de la Chaudière:

«Chers Vous, j'accuse réception de 300 cigarettes et de tout ce que vous m'avez fait. Je suis très heureux d'appartenir à la ville de Matane et de faire partie de ceux qui combattent. Je prie Dieu de rester digne de ceux qui se dévouent pour nous encourager, et j'espère avoir la chance de leur faire honneur. Permettez-moi de féliciter ceux qui font partie de votre Comité et de l'initiative qu'ils ont prise.

Cpl. L.-A. RIOUX.

Les remerciements, tous aussi élogieux, sont à la gloire des citoyens de Matane qui ont généreusement répondu à l'appel des Dames du Comité et sont par là même dédommés en constatant qu'ils ont contribué à faire des heureux.

Le Comité prétend continuer ses activités pour pouvoir au besoin renouveler ces envois.

Bientôt nous aurons l'honneur de donner à un bateau de la Marine Royale le nom de MATANE.

(Communiqué).

Sainte-Anne-des-Monts

Naissance. — A M. et Mme André-Albert Paquet, une fille baptisée le 2 mai. Parrain et marraine M. et Mme Albert Dionne, oncle et tante de l'enfant.

Décès. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Benoit Paquet veuf de Hermine Pelletier, décédé le 4 mai à l'âge de 82 ans après une courte maladie.

Il laisse pour le pleurer 13 enfants: Pierre Paquet, de Saint-Octave de l'Avenir, Omer Paquet, de Marsouis, François et Gédéon Paquet, de Sainte-Anne-des-Monts; ses filles, Mme Stanislas Bernier, de Montréal, Mme Alexis Saint-Laurent, de Norwiche, Conn., Mme Louis-Philippe Lepage et Mme Adrien Pelletier, de Sainte-Anne-des-Monts, Mme Luc Lepage, Mme Georges et Yvon Lamarre, Mme Roland et Robert Parrot, toutes de Cap-Chat. Il laisse aussi 86 petits-enfants et 18 arrière-petits-enfants.

Les funérailles eurent lieu dans l'église paroissiale. Une foule considérable de parents et d'amis assistaient. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Chénard, qui chanta le service. La croix était portée par M. Albert Verreault. Le corps était porté par Maurice, André, Romain Lepage et Gérard Paquet, petits-fils du défunt.

Le 18 mai est décédé à Sainte-Anne-des-Monts, M. Louis Levasseur veuf d'Adèle Pelletier, à l'âge de 70 ans. Il laisse pour le pleurer 10 enfants, MM. Wilfrid Levasseur, de Cap-Chat, Philippe et Paul Levasseur, de New-York, Théodore Levasseur, de Toronto, et Rodolphe Levasseur, de Sainte-Anne des Monts; ses filles Mmes Josephat Perron, de Montréal, R. Soeur Monique, religieuse de Saint-Paul de Chartres, Baptiste Pelletier, Maurice Chénard, de Sainte-Anne-des-Monts et Omerine de Montréal.

Aux familles en deuil nos sincères condoléances.

Va-et-vient. — Mme Josephat Perron, sa fille et sa sœur Omerine Levasseur, de Montréal, sont venues à Sainte-Anne des Monts pour assister aux funérailles de leur père.

Mlle Evelina Lepage, de Montréal, est venue rendre visite à ses parents M. et Mme Emilie Lepage.

Mlle Armelle Perre est de retour dans sa famille après un séjour à Rimouski.

M. et Mme Albert Bernier, de Montmagny, sont en voyage à Sainte-Anne-des-Monts.

M. et Mme Guillaume Crousset, des Méchins, étaient de passage à Sainte-Anne dernièrement.

M. l'abbé Donat Crousset, prof. au séminaire de Rimouski, était à Sainte-Anne récemment.

Mlle Lucienne Jourdain, de Baie-Comeau, est l'invitée de son ami M. Charles-Auguste Deschênes.

Mlle Adèle Gagnon, de Mont-Louis, est en visite chez sa sœur Mme Georges Dugas.

Les soldats Lionel Lévesque et Ovide Tremblay, du camp de Debert, N.E., sont en congé dans leurs familles.

M. Arthur Trépanier, de Montréal, a rendu visite à son épouse dernièrement.

M. et Mme Georges Fournier sont allés en voyage d'affaires à Matane récemment.

CAPUCINS

Naissance. — M. et Mme Origène Côté (Rose-Anne Bergeron), un fils Jean-Clément. Parrain, M. Léonce Côté; marraine Mlle Jeanine Michaud; porteuze, Mme Anne Côté.

M. et Mme François Beaulieu (Ernestine Sergerie), une fille Marie-Marcelle. Parrain et marraine, M. et Mme Octave Sergerie. Porteuze, Mlle Elise Beaulieu.

Sépulture. — Le 18 eut lieu la sépulture de Mme Ve Auguste Ross, de Méchins, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Malade. — Mme Arthur Saint-Pierre est rendu à l'hôpital de Sainte-Anne, où elle a subi une intervention chirurgicale. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Va-et-vient. — Les soldats Georges et Adeline Cool et Gérard Côté ont visité leurs familles dernièrement.

Mme Michel St-Pierre, de Cap-Chat, en visite chez son fils M. Nazaire St-Pierre.

Mme Elzéar Lévesque, de Tourelle, en visite chez sa fille Mlle Laure Lévesque.

M. Arthur St-Pierre et sa famille sont allés à Sainte-Anne des Monts en visite chez Mme Arthur St-Pierre à l'hôpital.

OLIVIER SIDING

Mercredi dernier, 17 enfants ont fait leur première communion. Les instructions préparatoires leur furent données par M. l'abbé Gagnon, vicaire de Kedgewick.

La semaine dernière notre petite colonie fut honorée de la visite du Rév. Père Joseph, capucin, accompagné de M. le curé Leclerc et M. l'abbé Gagnon, tous deux de Kedgewick. Le Rév. Père Joseph nous donna une instruction sur la vie de la sainte Vierge.

Va-et-vient. — M. Edgar Leblanc est revenu de Maria après avoir été visiter sa mère.

M. Marc Dufour nous a quittés pour aller travailler à Québec.

M. Emile Dionne est arrivé ces jours-ci, après un séjour à Cap-Sapscap.

M. et Mme Arthur Coulombe et leur jeune fils Marcel sont arrivés d'une promenade à Pelleguin, chez des parents.

SAINT-ELZEAR

Clé Bonaventure

Va-et-vient. — Le soldat Philippe Maltais, qui fait partie des Voltigeurs de Québec, est venu en congé dans sa famille; il est retourné à son camp mardi le 25 à Aldershot, N.E.

Le caporal Marcel Fourcadot, également du régiment des Voltigeurs, est venu visiter sa famille à Paspébiac et s'est rendu avec son épouse visiter ses amis de Saint-Elzéar.

Le caporal Jos. Martin est venu pour quelques semaines visiter sa famille.

Mlle Adèle Bernatchez est partie récemment pour aller travailler dans une usine de munitions à Montréal.

LES QUESTIONS DES CONSOMMATEURS

A la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre.

O.—Je suis cultivateur et j'ai abats mes propres bestiaux pour ma consommation personnelle. Puis-je vendre une partie de cette viande à d'autres?

R.—Un cultivateur qui abat ne doit pas vendre sa viande à d'autres consommateurs que des cultivateurs.

Q.—Est-ce vrai qu'on pourra se procurer du saumon en conserve cette année?

R.—Les autorités de la Commission ont déclaré que certaines quantités de saumon en conserve de 1943 seront mises sur le marché. On n'a pas fait connaître, néanmoins, la quantité qui sera mise en circulation.

Q.—Quand pourrons-nous employer les coupons pour mise en conserve?

R.—Les coupons pour «mise en conserve» portant le mot JUIN, sont valides depuis le 1er juin.

Q.—Quels sont les coupons de beurre et de viande qui ne sont valides que jusqu'au 30 juin?

R.—Les coupons de beurre numéro 12, 13, 14, 15 et les coupons de viande numéro 1, 2, et 3.

Q.—Les coupons de sucre et de thé, café 7 et 8 sont-ils encore valides?

R.—Les coupons de sucre et de thé-café Nos: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 sont valides durant tout le mois de juin et jusqu'au jour où on les déclarera expirés. Les coupons 9 et 10 seront valides le 24 juin.

DANS LE JARDIN

(par Gordon Lindsay Smith)

ERREURS A EVITER
Les trois erreurs les plus communes des jardiniers-novices sont les suivantes: plantation trop hâtive, trop profonde ou trop serrée. Ces erreurs amènent beaucoup de trouble, de travail inutile et de désappointement.

Les grainages qu'on plante trop profondément germent mal. Comme règle de base, on peut dire qu'il faut planter à une profondeur d'environ trois fois le diamètre de la graine, c'est-à-dire que les graines fines comme les radis, les pavots, les carottes, etc., sont à peine enfoncées dans la terre et les graines plus volumineuses comme les pois et les fèves à environ un ou deux pouces de profondeur. Quand il s'agit de bulbes et de tubéreuses comme les glaieuls et les patates, on les enfonce de six à dix pouces selon que la terre est légère ou forte.

Une plantation trop hâtive, surtout s'il s'agit de choses délicates, a des conséquences fatales. Plusieurs jardiniers se hâtent de semer tous leurs légumes à la fois et cela environ une semaine avant la saison régulière. C'est très bien pour une partie de la semence car si on est un peu chanceux, on a le privilège de récolter très tôt; mais par contre, la majorité des grainages doivent être semés au temps régulier tout en réservant une certaine portion pour se ménager une récolte plus tardive. Cette méthode a pour effet de répartir la saison de récolte sur plusieurs semaines et d'assurer à la table de famille une succession de légumes toujours frais cueillis.

Quant à la recommandation de ne pas semer trop serré, elle a surtout pour but d'éviter à l'amatuer un surcroît de travail. Si la graine est suffisamment espacée dès le début, on s'évitera beaucoup de travail de sarclage lequel n'est pas précisément un amusement. Dans le cas des pois et des fèves, les graines doivent être espacées de 3 à 4 pouces. Quant aux petites graines comme les carottes, la laitue, etc., c'est assez difficile d'espacer aussi exactement mais avec un peu de soin, on peut semer assez clair, par exemple, en les mêlant à du sable fin.

OBSCURATION DANS LE BAS SAINT-LAURENT

En vertu d'une ordonnance émise au début du mois de mai par le gouvernement fédéral, les deux rives du bas Saint-Laurent sont soumises à une obscuration partielle depuis le 1er juin et pour toute la durée de la saison de navigation. La mesure s'applique à une bande de territoire de cinq milles de profondeur, depuis l'embouchure de la rivière Saguenay jusqu'au Labrador, sur la rive gauche du fleuve, et depuis le village de l'Île-Verte, comté de Temiscouata, jusqu'au village de Douglastown, comté de Gaspé, sur la rive droite.

Dans ces deux territoires, on doit éteindre toutes les lumières visibles à l'extérieur, qu'il s'agisse de maisons, de magasins, luminaires publics, enseignes, etc. L'éclairage des convois de chemins de fer devra être obscurci de manière à ne pas être visible du fleuve. De même, les phares des automobiles doivent être voilés pour ne pas être aperçus du fleuve, à moins que leur intensité de rayonnement ne dépasse pas 250 bougies. La prescription ne s'applique pas toutefois aux signaux lumineux nécessaires à la navigation maritime et aérienne, ni aux signaux ferroviaires autorisés.

DISCOURS PRONONCE A LA RADIO (CJBR) PAR LE COLONEL G.-E.-A. DUPUIS, M.C., LE 23 MAI

Un camp à Rimouski du 26 juin au 10 juillet pour la réserve

Mesdames, Messieurs,
Je remercie la direction du Poste C.J.B.R. qui a bien voulu nous permettre d'être en communication avec ses nombreux auditeurs, afin de faire un appel en faveur de l'armée de Réserve.

Le 35e Groupe de Brigade a été formé en 1942 pour exercer un double rôle: défense locale et préparation à l'armée active. Notre rôle principal consiste en une organisation de défense locale, qui est confiée au 2e bataillon de Réserve des Fusiliers du St-Laurent, pour la région qui s'étend de Rivière-du-Loup à Ste-Anne-des-Monts. Ce bataillon groupe 5 compagnies qui ont leur état-major à Rivière-du-Loup et la région de Temiscouata, Rimouski, Mont-Joli, Amqui et la Vallée de la Matapédia. Il s'agit de protéger les rives du Fleuve St-Laurent et les industries essentielles de notre région. Le rôle secondaire de la Réserve est de préparer les jeunes qui ne sont pas encore appelés par la loi de mobilisation à entrer dans l'armée active quand ils tomberont sous le coup de cette loi. Nous ne pouvons garder dans nos rangs de faction permanente que les personnes qui ne sont pas sujettes à la loi actuelle de mobilisation ou celles qui ont un sursis pendant la durée de ce sursis. Il faut donc bien comprendre que l'enrôlement dans l'armée de Réserve ne hâte pas l'appel dans l'armée active, mais il ne faut pas oublier que cette formation militaire ne peut servir de refuge aux personnes sujettes à la loi de mobilisation. La région du Bas St-Laurent a donné un magnifique exemple pour l'enrôlement dans l'armée active, en se classant la première de la province de Québec, en tenant compte de sa population.

Je puis vous affirmer que la même région a fourni 50 p.c. de l'effectif de la 35e Brigade de Réserve. Je demande à la population de cette région de continuer à montrer son intention de se défendre efficacement contre toute attaque éventuelle des rives du Saint-Laurent, en encourageant le plus possible l'enrôlement dans l'armée de Réserve.

Les exercices militaires se feront comme suit: 45 soirées de 3 périodes considérées comme l'équivalent de 15 jours de soldat, et des périodes de fin de semaine représentant 10 jours d'instruction.

Pour les officiers, sous-officiers et spécialistes, 15 jours supplémentaires d'exercices militaires. Une période de camp de 15 jours.

D'après une suggestion du Major Pineau, commandant du 2e Bataillon des Fusiliers, nous avons soumis aux autorités de la 5e région militaire un projet de camp à Rimouski. Le brigadier Edmond Blais a décidé qu'à cause des circonstances actuelles et des dangers que la région peut courir la période de camp se fera à Rimouski du 26 juin au 10 juillet 1943.

Nous invitons à l'avance les parents et amis des militaires à venir au Camp pendant les périodes où les visites seront permises. Nous prions les patrons de donner aux officiers et soldats de la Réserve la permission de faire le camp dans la mesure du possible. S'il arrive qu'à cause de leurs occupations essentielles certaines personnes ne puissent pas

ser toutes leurs journées au camp, nous pourrions leur donner le crédit des périodes auxquelles elles assisteront.

En terminant, je fais un pressant appel à toutes les personnes qui le peuvent de se joindre à l'armée de Réserve.

Liste des officiers en charge du recrutement: à Rivière-du-Loup, Lieut. N. Kirallah; à Cabano, Major F.-G. Triquet; à Mont-Joli, Major J.-M. Gagnon; à Rimouski, Cap. Ernest Wells; à Matane, Cap. Laurent Gagnon et à Amqui le lieut. Aimé Tremblay.

AUBERGES DE LA JEUNESSE

La vogue du cyclisme est grande depuis que les restrictions dues à la guerre sont venues priver une bonne partie de la population de leurs randonnées de fin de semaine en automobile. La bicyclette est un mode de transport peu dispendieux, qui s'accommode au besoin d'un simple sentier, qui conduit où l'on veut aller avec un effort physique modéré et qui, sauf les cas d'abus, n'a que d'heureux effets sur la santé du cycliste.

Dans le but d'aider les cyclistes à pratiquer dans les meilleures conditions possibles leur sport favori, l'Association Canadienne des Auberges de la Jeunesse a établi plus d'une trentaine d'auberges où les jeunes voyageurs peuvent se loger et se nourrir à peu de frais. Ces auberges sont groupées par circuits, le long de certaines routes populaires. Actuellement, on en trouve entre Montréal et Ottawa, entre Montréal et Newport, Vt., autour du lac Memphrémagog et sur la côte sud de la Gaspésie. Des projets sont en cours pour ouvrir prochainement de telles auberges entre Montréal et Québec.

L'Association Canadienne des Auberges de la Jeunesse a son siège social à Montréal.

ASSURANCES

S. Z. COTE, Enr.
LUCIEN MORIN, prop.-gérant
Edifice Banque Canadienne Nationale
C. P. 459 RIMOUSKI, P. Q.
Tél.: Bureau, 33; Résidence, 379 m 4

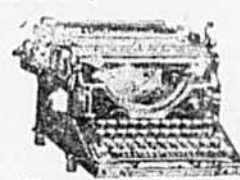
Au service du public depuis 30 années

Georges MASSON

COMPTABLE AGREE
CHARTERED ACCOUNTANT
149 St-Germain, RIMOUSKI.

Téléphone 71 Boite postale 402
ARSENE MICHAUD
ENTREPRENEUR DE FUNERAILLES
EMBAUMEUR DIPLOME
SERVICE AMBULANCE
No 1, Rue St-Paul, Côte-Est de la Cathédrale, RIMOUSKI.

Pour la . . .



Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.
L'Imprimerie Gilbert Ltee.
RIMOUSKI.

Pacifique Canadien

Pourquoi ne pas prendre avantage de notre longue expérience dans l'organisation de voyages par terre ou par mer? Nous sommes à votre entière disposition. Adressez-vous à F. Fortier, Agent du Trafic-Voyageur, Pacifique Canadien, Gare du Palais, Québec, représentant toutes les compagnies de navigation océanique ainsi que toutes les Agences de Voyages, ou à P. E. Gignas, Agent du District, Gare Windsor, Montréal.

BUREAU A MONT-JOLI:
LE PREMIER LUNDI DE CHAQUE MOIS A L'HOTEL LAVOIE
A AMQUI LE DEUXIEME LUNDI HOTEL LANGIS
A TROIS-PISTOLES LE DEUXIEME MERCREDI HOTEL LARSEN
A MATANE, LE PREMIER MARDI DU MOIS.

J.A. GENDREAU, O.D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN
SAINT-FABRIEN

RADIO

CHRC

Québec, P.Q.

800 Kilocycles --- 1000 Watts

LES MEILLEURS PROGRAMMES DE 120 A.M. A MINUIT

CARTES PROFESSIONNELLES

— Avocats —

GAGNON & GAGNON
AVOCATS
Paul-Emile Gagnon, C. R.
Gilles Gagnon
Immeuble de la Cie de Povolet
RIMOUSKI

CASGRAIN, CARON & TESSIER

A TOUS NOS ABONNES

Le tarif postal étant augmenté, veuillez rectifier la date d'échéance de votre abonnement et nous envoyer le montant dû afin de nous éviter d'envoyer des factures à chaque mois.

PETITES ANNONCES

LE PROGRES DU GOLFE

RIMOUSKI, P. Q.
Georges Masson, gérant.

Publié tous les vendredis.
Prix de l'abonnement \$1.00 par année.
\$1.50 à l'étranger.
Tarif des petites annonces : une fois .50 pour vingt mois quatre fois \$1.50.
Bureau : au Magasin St-Georges, 174 rue St-Germain.

Les abonnements et les petites annonces sont reçus aussi au Magasin St-Georges, 174 rue St-Germain.

FAMILLE DEMANDEE
Famille demandée pour cuisine et ménage dans un pensionnat. Trois, quatre et même cinq personnes y trouveraient de l'ouvrage. S'adresser au Bureau du Service Selectif à Rimouski.

GRAPHOLOGIE

Votre main révèle votre véritable personnalité. Vous la connaîtrez en envoyant 2 pages d'écriture signées de vos noms et adresse, le tout accompagné de 75 cents. Adressez à : TANTE ARLETTE, Le Progrès du Golfe, Rimouski, P. Q.

8 AGRANDISSEMENTS

Envoyez-nous vos films ou dix négatifs pour obtenir non seulement un ou deux agrandissements gratuits mais aussi vos portraits agrandis double grandeur. Seulement 40c plus le coût du poste et 125c.
PHOTO POSTALE
Boîte Postale 522, Sherbrooke, Qué.

A VENDRE, AUTOMOBILES

2 automobiles et 1 camion. 1 Dodge 39 sedan, 1 Mercury 41 sedan, 1 camion Dodge 38, le tout en parfaite condition et les prix défiant toute compétition. Adressez-vous à : M. Roland Martin, Hôtel Saint-Louis, Rimouski, P. Q.

MACHINERIE DE MOULIN A SCIE, EQUIPEMENT DE CAMP
Stock énorme de machinerie neuve et usagée pour moulins à scie, courroies, poulies, arbres de couche, etc. Couvertures, lits, matelas, cable etc. Demandez-nous informations, nous pouvons vous faire épargner de l'argent.
M. Bagerman et Cie, Ltée, Barview Road, Ottawa, Ont.

2 AGRANDISSEMENTS GRATUITS

Avec chaque film développé ou avec 10 réimpressions, le tout SEULEMENT 25c (plus 5c pour le poste et le taxi).
PHOTOGRAPHIC LABORATORIES
Boîte Postale 545, Sherbrooke, Qué.

A VENDRE. — Ameublement moderne, en bois de rose, pour magasin de merceries. Prix avantageux. S'adresser à J.-L. Lemay, Baie-Comeau.

Travail de dactylographe, copie, papeterie fournie. Si vous désirez faire ce travail chez vous, adressez-vous par lettre au Progrès du Golfe, Rimouski.

Dr M.-A. BOUDREAU

MEDICINE GENERALE
SPECIALITE: ANESTHESIE

CONSULTATIONS :
Avant-midi : A l'Hôpital.
Au Bureau l'après-midi : 2 à 4 h.
Soir : 7 à 9 h.

7, RUE ROULEAU, TEL. : 415.

AU THEATRE RIMOUSKOIS

5-7-8 juin 1943.

Bandit Trail

Tim Holt, Ray Whitley, Janet Waldo.

Ce film d'action est sans contre-dit le meilleur Western jamais passé à nos théâtres.

Le héros est Tim Holt qui se surpasse dans ses exploits.

Vous verrez de folles courses et des scènes captivantes.

Vous aimerez certainement ce film qui vous fera assister aux aventures de tous genres, que vivent réellement les cow-boys de l'ouest, à la poursuite de bandits.

Au même programme vous verrez le 6e épisode de la série Dick Tracy vs Crime, et un sujet court.

9-10-11 juin 1943.

Les Gangsters du Chateau d'Iff

Larquee, Aimos, Alibert et Germain Roger.

Le directeur d'un journal a écrit un roman dont il a donné la paternité à Odette Paradis. Mais comme il faut attirer la publicité autour de celle-ci, notre héros décide de l'enlever.

Cet incident volontaire est le point de départ d'aventures vau-devillesques qui aboutiront au mariage du directeur.

Ne manquez pas cette comédie avec vos acteurs favoris.

Au même programme comédie et sujet court.

NOTES LOCALES

—L'honorable et madame Jules A. Brillant et leurs jeunes filles Madeleine et Suzanne sont allés à Montréal pour assister hier à l'inauguration de l'Université de Montréal et à la remise à l'honorable M. Brillant du doctorat « honoris causa ».

—Mme Marcel Boudreau passe trois semaines à Chicoutimi chez sa soeur Mme Gérard Roy.

—Notre concitoyen le lieutenant Louis Vachon, fils de M. et Mme S. Vachon, est arrivé récemment en Angleterre, avec son régiment.

—M. Paul-E. Roy, de Ansonville, Ont., a passé la semaine chez M. Roméo Bouchard, au chevet de sa mère malade.

—On nous apprend que M. Aurèle Beauchesne, nouveau bachelier de l'Ecole Supérieure des Pêcheries de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, vient de quitter sa famille pour travailler désormais à Grande-Rivière, en Gaspésie.

—Mlle Colombe Beauchesne est allée passer une quinzaine chez ses parents et amies de Rivière-du-Loup et Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

—Le camp de 15 jours que feront les Fusiliers du Saint-Laurent (2e bataillon, de réserve), du 26 juin au 10 juillet, aura lieu à Rimouski sur la ferme de M. Alfred Lavoie, à la limite de la ville.

D'autre part, les différentes unités du bataillon commenceront leur entraînement le 7 juin.

—Mme (Dr) A. Gagné et ses deux fillettes Louise et Suzanne, sont en promenade à Québec et Montréal.

—Mlle Madeleine Létourneau est en visite dans sa famille à Québec.

—Mme Albert Lévesque, de Montréal, passe la fin de semaine chez sa soeur Mme A. Fafard.

—M. Gérard Simard c.r., est parti pour Québec, où il va plaider en Cour d'Appel.

—Mlle Lucille Asselin, de Montréal, est venue rendre visite à son frère M. René Asselin.

—M. et Mme Elzéar Côté sont allés à Montréal pour assister hier à l'inauguration de l'Université de Montréal.

—Le lieutenant-colonel et madame Jos. Matte, leur jeune fille Marguerite et leur fils le lieutenant Claude Matte, de Québec, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme F. Joly.

—M. Gérard Simard, ci-devant de la marine marchande, est parti pour Québec, où il entrera dans la marine royale canadienne.

—M. et Mme Oscar Morin, de Québec, sont en visite chez M. et Mme Amédée Caron.

—M. et Mme R.-O. Gilbert sont de retour d'une promenade à Notre-Dame du Lac chez leur fille Mme Roland Leblanc.

—M. Gérard Drapeau, de Baie-Comeau, est de passage en notre ville.

—M. l'abbé Aurèle Ouellet, de Québec, était en ville en fin de semaine.

—Mme (Dr) G. Ferland, de Beaufort, est en visite chez sa mère Mme J.-A. Thérèse.

—MM. Antonio Rousseau, Ernest Doucet, Léopold Garon, Raoul Pineau, Roger Pineau, Robert Dubé, Charles-A. Desrosiers ont passé la fin de semaine à Québec.

—M. et Mme Maurice Dubé et leurs deux enfants, de Coaticook, étaient en ville, ces jours derniers.

—MM. Georges Deschênes et Alex. Bouliane, de Bersimis, de retour d'un voyage à Québec, étaient en ville ces jours derniers.

—M. et Mme Ed. Lavoie, de

Montréal, sont en promenade à Rimouski.

—M. et Mme Wilfrid Chamberland, M. le Dr J.-E. Rioux et Mme Rioux, de Ste-Anne des Monts, étaient en ville récemment, et ont assisté au 25e anniversaire de mariage de M. et Mme Alexis Fraser, de Ste-Odile-sur-Rimouski.

—M. Fernand Gignac, de Québec, de la marine canadienne, revenu récemment d'un long voyage aux Indes, passe quelques jours chez M. et Mme Eugène Garon.

—Le public est invité à la cérémonie qui aura lieu, dimanche après-midi, à 2 heures, sur le terrain du Séminaire et au cours de laquelle un drapeau sera remis à l'escadron No 236 des Cadets de l'Air de Rimouski, après l'inspection générale.

—Mlle Fernande Dion, de Québec, a passé la fin de semaine à Rimouski.

LE PILOTE MARCEL BROCHU

VICTIME D'UN ACCIDENT

MORTEL

En survolant son village natal d'Estcourt, son avion frappe une maison, perd une aile et tombe dans le lac. — Le jeune aviateur décapité.

Un jeune aviateur de l'Ecole de bombardement No 9 de Mont-Joli, l'officier-pilote Marcel Brochu, fils de M. Philippe Brochu, chef de gare à Estcourt, s'est tué lundi soir en survolant son village natal, Estcourt, comté de Temiscouata. On ignore pour le moment si le pilote Brochu voulait simplement survoler le village ou demeurer ses parents, ou s'il tentait d'amarrer sur le lac. Son avion, volant à très basse altitude, frappa le coin d'une maison. Il perdit une aile et il alla plonger à quelques pieds plus loin dans le lac Boemegamook où il fit explosion. Le jeune Brochu fut décapité. Son corps fut trouvé aussitôt après dans les eaux du lac, près de l'appareil qui était allé s'échouer près du quai.

L'accident est arrivé vers six heures. D'abord on ignorait le nom du pilote et ce fut un émoi général quand les sauveteurs reconnurent dans la victime un de leurs compatriotes.

Le jeune Brochu avait reçu ses ailes à St-Hubert en mars dernier et il complétait ses études aéronautiques à l'Ecole d'aviation de Mont-Joli. Un peloton d'aviateurs de l'école s'est rendu à Estcourt pour assister aux funérailles.

La victime de cette tragédie laisse, outre ses parents, un autre frère dans l'aviation, M. Jean Brochu. Ce dernier est entré dans l'aviation avant la guerre et en 1940 il traversa outre-mer en qualité de mécanicien. Il est revenu l'année suivante et l'on croit qu'il poursuit maintenant ses études en pilotage à Québec. Un autre frère du défunt, Jules, demeure à Estcourt et deux autres: MM. Jacques et André Brochu, à Québec.

Notre concitoyen, M. l'abbé Ernest Lepage, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Rimouski, et fils de M. et Mme Athanasie Lepage, vient d'obtenir de l'Université Laval, un certificat de maîtrise en sciences agricoles avec distinction après avoir présenté la thèse intitulée « étude des lichens », etc., dans la région du Bas-St-Laurent comprise entre Lévis et Gaspé. Nous en parlons plus en détail dans une autre colonne (en page 2).

Ces jours derniers, à Matane, furent jetées les bases d'un Syndicat de l'Industrie du Bois. L'assemblée, à laquelle assistaient des dignitaires et de nombreux ouvriers, fut présidée par M. Antoine Pelletier, procureur de Matane. M. Lauréat Morency, de Québec, porta la parole, ainsi que l'organisateur en chef des syndicats, M. Alphonse Roberge, de Québec, qui exposa le but de la formation d'un syndicat à Matane. Le conférencier suivant, M. l'abbé Aurèle Ouellet, fit ressortir le point de vue religieux des syndicats. M. F.-X. Legaré, de Rimouski, fit une allocution. En l'absence de M. le chanoine V. Côté, curé, l'aumônier du syndicat M. l'abbé Marius Côté souleva longue vie à la nouvelle organisation matanaise. L'agronome Raymond Langlois clôtura l'assemblée en remerciant les visiteurs et promoteurs du nouvel organisme et promit au syndicat tout l'appui des ouvriers.

Un conseil temporaire fut formé en attendant la date d'une assemblée générale, fixée au 20 juin.

Plusieurs convives assistaient vendredi soir au dîner-causerie donné à l'hôtel Georges VI par la Chambre de Commerce des Jeunes et les Marchands Détaillants.

La conférence, le Révérend Père St-Onge, intéressa l'assistance tant par ses suggestions que par le portrait qu'il fit de Salazar. Présenté par M. Elzéar Côté, président des Marchands Détaillants, le Révérend Père fut remercié par M. Jean Allaire, président de la Chambre cadette.

au cours de laquelle les élections d'un exécutif auront lieu.

Etant de passage au lac Métis dimanche en excursion de pêche et voulant décrocher sa ligne prise dans un arbre, le Dr Joubert, de Price, tomba sur une souche et s'infligea de graves blessures à l'épine dorsale.

Il fut transporté d'urgence à l'hôpital St-Joseph de Rimouski. Deux médecins l'accompagnaient.

ACCIDENT AU Dr JOUBERT

COMMUNION SOLENNELLE

La communion solennelle et profession de foi aura lieu à la cathédrale, jeudi, le 10 juin.

DECORE

Le sergent Alcide Clavet, né à Gaspé, de l'infanterie canadienne, a reçu la médaille de l'Empire Britannique. Il est âgé de 32 ans.

GRAVEMENT BLESSE

On rapporte qu'un jeune homme du Bic a été transporté, cette semaine, gravement blessé, à l'hôpital. L'infortuné s'est infligé des blessures en se transperçant l'abdomen d'un coup de couteau.

PROCHAIN MARIAGE

On annonce le prochain mariage de M. Richard Cayouette, fils de M. Fénélon Cayouette, de Lévis, avec Mlle Corinne Hudon, de St-Vallier, fille de Mme V. Léon Hudon.

NOUVEL UNIFORME D'ETE

Voici le nouvel uniforme de sortie réglementaire que les aviatrices du Corps d'aviation royal canadien porteront cet été. De même coupe que les nouveaux uniformes bleus, ce costume de coton kaki sera accompagné d'une cravate et de souliers noirs, d'un képi et d'une bourse à bandoulière bleus et de bas kaki. Les hélices et les insignes que l'on verra à l'épaule des aviatrices-chefs, seront rouge vif; les chevrons et les couronnes des sous-officiers seront beiges et un peu plus petits que ceux des aviateurs.

(Photo du C. A. R. C.)

DATE DE VALIDITE DES COUPONS POUR LA VIANDE

Les coupons de rationnement de la viande qui deviennent valides avant le 15 d'un mois donné n'ont plus aucune valeur après le dernier jour de ce mois. Quant aux coupons devenant valides le ou après le 15 d'un mois, ils conservent leur valeur jusqu'à la fin du mois suivant. Les officiers en charge du rationnement, à la suite de nombreux appels téléphoniques, désirent fournir ces précisions au public. Voici une liste officielle de l'entrée en vigueur des coupons et aussi de leur date d'expiration:

DATES DE VALIDITE :
No 1: jeudi, le 27 mai.
No 2: jeudi, le 3 juin.
No 3: jeudi, le 10 juin.

Tous les coupons ci-haut mentionnés n'auront plus aucune valeur après le 30 juin.

DATES DE VALIDITE :
No 4: jeudi, le 17 juin.
No 5: jeudi, le 24 juin.
No 6: jeudi, le 1er juillet.
No 7: jeudi, le 8 juillet.

Tous les coupons ci-haut mentionnés n'auront plus aucune valeur après le 31 juillet.

DATES DE VALIDITE :
No 8: jeudi, le 15 juillet.
No 9: jeudi, le 22 juillet.
No 10: jeudi, le 29 juillet.
No 11: jeudi, le 5 août.
No 12: jeudi, le 12 août.

Tous les coupons ci-haut mentionnés n'auront plus aucune valeur après le 31 août.

DATES DE VALIDITE :
No 13: jeudi, le 19 août.
No 14: jeudi, le 26 août.

La valeur de ces deux derniers coupons expire le 30 septembre 1943.

REMISE D'UN DRAPEAU

Lors d'une cérémonie spéciale à l'Ecole d'Arts et Métiers, le corps des Cadets de l'Air de Rimouski, connu sous le nom d'« Escadron No 236 » recevra le drapeau propre à son unité. Si la température le permet, il y aura parade en ville.

UNE DOUZAINE DE CONSEILS POUR OBTENIR DE BONS OEUVES

Les oeufs sont un produit périssable, ce qu'ignorent malheureusement certains producteurs non spécialisés. Un oeuf frais est un mets délicieux et nourrissant, mais il suffit d'un mauvais dans une douzaine pour éloigner la clientèle. Conservez les bons à partir du poulailler jusqu'à la table du consommateur. Avec l'arrivée des chaleurs, les oeufs sont encore plus exposés à se détériorer. Alors prenez les précautions voulues.

Voici à ce sujet quelques suggestions aux aviculteurs:

1 Ne vendez que des oeufs non fécondés;
2 Servez des aliments sains et d'une ration équilibrée aux poules pondeuses;
3 Empêchez les oeufs d'être souillés:

a) En fournissant un nid pour 5 poules;
b) En ne laissant sortir les poules que vers midi lorsque le terrain est humide;
c) En gardant le poulailler et les nids propres;
4 N'endurez pas de poules couveuses sur les nids;

5 Ramassez les oeufs au moins deux fois par jour;
6 Conservez-les dans un endroit frais et pas trop sec;
7 Refroidissez-les avant de les emballer;
8 Classez-les suivant la grosseur et, si possible, la couleur;
9 Expédiez-les deux fois par semaine;
10 Protégez-les de la chaleur lors de l'expédition;
11 Evitez les chocs durant le voyage;
12 Ne vendez qu'aux acheteurs capables de les entreposer dans un endroit convenable.

PONT RECONSTRUIT

La Corporation Municipale de Ste-Anne-des-Monts entreprendra, sous peu, la reconstruction du pont de la rivière Ste-Anne-des-Monts d'après les plans du Ministère des Travaux Publics.

DECES

Samedi, 5 juin, en l'église de Lac des Aigles, auront lieu les funérailles de madame Maurice Ouellet (née Lizotte). Elle est la fille de M. J.-B. Lizotte, de Notre-Dame du Lac.

Enrolez-vous dans la RESERVE

Le 2^e Bataillon de Réserve DES FUSILIERS DU ST-LAURENT

VOUS INVITE A JOINDRE SES RANGS

L'ENTRAINEMENT ANNUEL DEBUTERA LE 7 JUIN

POUR RENSEIGNEMENTS VOYEZ:

CABANO: major F. G. Triquet
RIVIERE-DU-LOUP: lieutenant N. Kirallah
RIMOUSKI: capitaine Ernest Wells
MONT-JOLI: major J.-M. Gagnon
MATANE: capitaine Laurent Gagnon
AMQUI: lieutenant Aimé Tremblay

Passer une vacance saine, utile et agréable en participant au CAMP ANNUEL avec votre bataillon, à Rimouski, du 26 juin au 10 juillet inclusivement.



UNE DOUZAINE DE CONSEILS POUR OBTENIR DE BONS OEUVES

Les oeufs sont un produit périssable, ce qu'ignorent malheureusement certains producteurs non spécialisés. Un oeuf frais est un mets délicieux et nourrissant, mais il suffit d'un mauvais dans une douzaine pour éloigner la clientèle. Conservez les bons à partir du poulailler jusqu'à la table du consommateur. Avec l'arrivée des chaleurs, les oeufs sont encore plus exposés à se détériorer. Alors prenez les précautions voulues.

Voici à ce sujet quelques suggestions aux aviculteurs:

1 Ne vendez que des oeufs non fécondés;
2 Servez des aliments sains et d'une ration équilibrée aux poules pondeuses;
3 Empêchez les oeufs d'être souillés:

a) En fournissant un nid pour 5 poules;
b) En ne laissant sortir les poules que vers midi lorsque le terrain est humide;
c) En gardant le poulailler et les nids propres;
4 N'endurez pas de poules couveuses sur les nids;

5 Ramassez les oeufs au moins deux fois par jour;
6 Conservez-les dans un endroit frais et pas trop sec;
7 Refroidissez-les avant de les emballer;
8 Classez-les suivant la grosseur et, si possible, la couleur;
9 Expédiez-les deux fois par semaine;
10 Protégez-les de la chaleur lors de l'expédition;
11 Evitez les chocs durant le voyage;
12 Ne vendez qu'aux acheteurs capables de les entreposer dans un endroit convenable.

PONT RECONSTRUIT

La Corporation Municipale de Ste-Anne-des-Monts entreprendra, sous peu, la reconstruction du pont de la rivière Ste-Anne-des-Monts d'après les plans du Ministère des Travaux Publics.

DECES

Samedi, 5 juin, en l'église de Lac des Aigles, auront lieu les funérailles de madame Maurice Ouellet (née Lizotte). Elle est la fille de M. J.-B. Lizotte, de Notre-Dame du Lac.



SERVICE SELECTIF NATIONAL

Deuxième Ordonnance Relative au Transfert Obligatoire de la Main-d'Oeuvre

Avis à Certains Employeurs et Employés

Avis est par les présentes donné aux hommes engagés dans certaines occupations civiles spécifiées, et appartenant à des catégories d'âge et d'état matrimonial déjà précisées par les Règlements du Service sélectif national (mobilisation), qu'ils sont tenus, au plus tard le 15 juin 1943, de se présenter pour une entrevue à un bureau de Placement et du Service sélectif.

A. But: Cette deuxième Ordonnance rend disponibles, pour des emplois essentiels, les services d'hommes appartenant aux classes désignées comme susceptibles d'appel au service militaire en vertu des Règlements du Service sélectif national (mobilisation), et actuellement employés à des occupations non essentielles spécifiquement désignées.

B. OCCUPATIONS EMBRASSÉES PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE: Sont visés les hommes appartenant aux catégories désignées, s'ils sont employés comme suivants (1) magasins de détail, ou occupations connexes; (2) la fabrication de plumes et de fleurs artificielles; de gomme à mâcher; de vin; de dentelles; de cartes de souhaits; de bijouterie; ou occupations connexes; (3) la distillation de boissons alcooliques, ou occupations connexes; (4) la fabrication industrielle de statuettes ou d'objets d'art, ou occupations connexes; (5) tout emploi dans des salles pour crème glacée ou bars pour rafraîchissements; (6) desservants (bus boys); ménage à la journée et nettoyeurs; tailleurs de fourrure sur commande; professeurs de danse; laveurs de vaisselle; portiers et chefs d'accueil (starlets); entrepreneurs de pelouses; entrepreneurs de terrains; portiers (autres que sur les chemins de fer); chauffeurs privés.

C. AGES ET ÉTATS MATRIMONIAUX VISÉS PAR LA PRÉSENTE ORDONNANCE: (a) Tout homme, né entre 1917 et 1924 inclusivement, qui a 19 ans révolus; (b) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, le 15 juin 1943, était célibataire, divorcé ou judiciairement séparé, ou veuf sans enfants; (c) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui est devenu veuf depuis le 15

juillet 1940 et n'a pas d'enfants actuellement vivants; (d) tout homme, né entre 1902 et 1916 inclusivement, qui, depuis le 15 juillet 1940, s'est divorcé ou judiciairement séparé.

D. Marche à suivre: Tous les hommes ci-dessus désignés doivent se présenter à un bureau de Placement et du Service sélectif au plus tard le 15 juin 1943. Ceux qui résident en dehors d'un centre doté d'un bureau de Placement et du Service sélectif, et trop éloignés pour se présenter personnellement, peuvent écrire au plus proche bureau et attendre des instructions.

E. OBLIGATION DE L'EMPLOYÉ: Lorsqu'il leur est enjoint d'accepter de l'emploi, les hommes désignés dans les paragraphes B et C, qui précèdent, sont tenus par les Règlements de se conformer.

F. OBLIGATION DE L'EMPLOYEUR: Il sera illégal pour un employeur de retenir à son service après le 15 juin 1943, un homme désigné dans les paragraphes B et C, sauf permis spécial, à cet effet, du Service sélectif national.

G. Transfert: Des dispositions spéciales seront prises pour le transfert en cas de transfert à un nouveau lieu de résidence.

H. Appel: Quiconque a des objections au transfert ordonné pourra en appeler à un tribunal d'arbitrage dans un délai de 7 jours.

I. Sanctions: Des peines sont prévues pour tout employeur ou employé qui néglige ou refuse de se conformer à la présente Ordonnance.

Les hommes mentionnés ci-dessus doivent produire au Bureau de placement les documents attestant qu'ils se sont conformés aux règlements de la Mobilisation.

MINISTÈRE DU TRAVAIL

HUMPHREY MITCHELL,
Ministre du Travail

A. MACNABARA,
Directeur du Service sélectif national.

W-3-P